

PROBLÉMATIQUE DE LA GESTION DE LA VICTOIRE ET DE LA DÉFAITE ÉLECTORALES, DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS

*Recentrer l'action des partis politiques
sur les programmes et projets de société*



Bujumbura, Mai 2010

en collaboration avec



Table des matieres

Remerciements	2
I. Introduction	4
I. 1. Contexte et justification	4
I. 2. Méthodologie	6
II. Impact du conflit ethnique sur la structuration des partis et sur le jeu électoral	8
II.1. Première expérience démocratique et cohésion ethnique des leaders	8
II.2. Retour à la démocratie et structuration des partis autour de lignes ethniques.....	9
II. 3. Premières élections post-transition, baisse d'intensité du conflit ethnique et nouveaux conflits politiques	10
II.4. Bilan de l'expérience électorale et perspective d'avenir.....	11
III. Essai de typologie des partis et définition de leur rôle dans la construction de visions et de programmes politiques pour la société.	14
III. 1. Essai de typologie.....	14
III. 2. Rôle des partis dans la construction de visions et programmes pour la société.	18
IV. Conclusions et recommandations	28
Annexes	32
Bibliographie.....	43
Glossaire	44

Remerciements

Ce travail est une contribution à la consolidation de la paix et au développement démocratique, et notre espoir est que ce n'est pas du déjà vu, mais une recherche différente du déjà vu, avec des recommandations concrètes, qui ne mourront pas dans les tiroirs. Nous espérons aussi que l'intérêt et la participation des burundais, qui ont caractérisé la recherche lors des différentes consultations, seront encore au rendez-vous au moment d'envisager la transformation en actions, des recommandations que la recherche suggère. Que ces recommandations relèvent de l'action publique, du changement individuel ou de l'engagement collectif. Elles sont le fruit de très larges consultations et de nombreux entretiens, avec des burundais de diverses compétences et connaissances, ceux vivent les réalités quotidiennes de terrain et ceux qui vivent des expériences d'ailleurs (diaspora).

Nos premiers remerciements vont à notre collègue Libérate NAKIMANA, Coordinatrice de Recherche et Chercheuse principale sur cette thématique. Elle a essayé de restituer le plus fidèlement possible la diversité des idées et d'en dégager des conclusions et recommandations qui ont été validées au mois de Mars 2010 par un forum national. Nous remercions toute l'équipe du CENAP, Chercheurs thématiques, Chercheurs de l'unité Audio-visuelle, l'équipe des Finances et Logistique.

Ce travail appartient à la fois aux membres des Groupes de Réflexion (GR) dont les noms sont cités ci-après, qui ont régulièrement accompagné l'équipe du CENAP, orienté et validé chaque étape du processus de la recherche.

Nos sentiments de gratitude vont ensuite à toutes celles et ceux qui dans toutes leurs diversités, n'ont cessé de trouver dans notre programme, des espaces neutres où peuvent se rencontrer élites et citoyens des collines, politiques et religieux, académiques et praticiens, pour partager des savoirs et des pratiques, et formuler des idées et élaborer des propositions concrètes.

Nous voudrions enfin remercier INTERPEACE, allié à notre programme, par des liens stratégiques et financiers, cela depuis 2007. Qu'ils partagent aussi avec nous le fruit de ce travail.

Charles NDAYIZIGA
Directeur

Equipe du Programme

Mme Libérate Nakimana, Coordinatrice de la Recherche
Mr. Benoit Birutegusa, Chercheur sur le Chômage et le sous-emploi
Mr. Serge Ntakirutimana, Chercheur sur le Désarmement civil
Mr. Tatien Nkeshimana, Chercheur sur la Justice transitionnelle
Mr. Igor Rugwiza, Chef de recherche Audiovisuelle
Mme. Françoise Kabariza, Assistante de recherche Audiovisuelle
Mlle. Carine Nshimirimana, Responsable Administrative et Financière
Mme. Amina Karinganire, Assistante Administrative
Mme. Concilie Nininahazwe, Assistante Financière
Mr. Shabani Barusasiyeko, Chauffeur
Mr. Jean Baptiste Bigirimana, Chauffeur & Agent administratif

Membres du Groupe de Réflexion sur la sécurité

Nom et prénom	Organisation/ Institution	Position
1. BAGAYA Alfred	Parti FNL	Représentant Légal Adjoint
2. BIHIRABAKA Anne -Marie	Forum Burundais de la Société Civile du Bassin du Nil (FCBN)	Présidente
3. BIRARONDERWA Junior	Parti FRODEBU	Porte Parole du Comité des Jeunes Démocrates (CJD)
4. BUDOMO Athanase	Parti PARENA	Membre du Comité Provincial à Bururi
5. HATUNGIMANA Adelin	ONG -ACCORD	Directeur Pays
6. KAMANA Marguerite	Maison des Femmes au Burundi	Coordinatrice
7. KAVUMBAGU JMV	Coalition de la Société Civile pour le Monitoring Electoral (COSOME)	Président
8. MBONABUCA Térance	Ministère de l'Intérieur	Directeur Général de l'Administration et du Territoire
9. MITURUMBWE Christine	Association Féminine DUSHIREHAMWE	Coordinatrice
10. NAHIMANA Vestine	CNDD-FDD	Présidente du Conseil National de la Communication
11. NDUWAYO Gérard		Consultant
12. NGARAMBE Paul	président de la Commission nationale Electorale en 2005	Chargé du Programme Education à l'UNESCO
13. NIBOGORA Oscar	Parti FRODEBU	Secrétaire National
14. Abbé NSHIMIRAMANA Emmanuel	Diocèse de Muyinga	Vicaire
15. NIYONZIMA Jérôme	Radio Isanganiro	Chef du Service des Programmes
16. NTAHONKURIYE Émérence	Porte-parole de la Ligue des Femmes du CNDD- FDD	Devenue Ambassadrice au Kenya
17. RUBANGISHA L. Davy	Association ABACURABWENGE	Etudiant
18. Ambassadrice RWIMO Patricia	Parti UPRONA	Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération

I. Introduction

I. 1. Contexte et justification

Depuis quelques temps, les partis sont pressés par les médias et par la société civile de présenter leurs programmes avant de se présenter aux élections. La question est de savoir si ce sont les élections qui font les programmes ou les programmes qui font les élections ? Autrement dit, les partis consacrent-ils l'essentiel de leur temps à la formulation et à la discussion de programmes non seulement avec leurs militants, mais aussi avec l'ensemble de la société ? Si ce n'est pas encore le cas, sur quels leviers s'appuyer pour enraciner progressivement ce devoir de s'appuyer sur un projet de société dans la culture des partis, que ces derniers aient remporté ou perdu les élections, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition ? Ce sujet n'a jamais autant eu la résonance qu'il a actuellement, en cette période de sortie du conflit ethnique et de quête de consolidation de la paix et de la démocratie.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent le travail de recherche et le processus de dialogue au sein de la société burundaise menés par le CENAP depuis 2008, sur les défis à la paix durable au Burundi. Une des principales préoccupations exprimées concernait justement la problématique de la Gestion de la victoire et de la défaite électorale. Un des enseignements qui est ressorti des consultations est que les partis politiques sont de plus en plus incompris, et ce phénomène semble s'être accru après les élections de 2005. Que ce soit dans le pays ou au sein de la diaspora, des gens trouvent qu'il y en a trop : « *on dirait que la seule chose qui marche, ce sont les partis....* »¹. Les plus sévères se demandent même si on ne devrait pas en supprimer certains après les élections: « *amatora aheze, imigambwe imwe imwe iba ikwiye guca ifutwa, kuko iratwononera cane twebwe abanyagihugu* » (« Après les élections, certains partis devraient être rayés de la liste. Ils embrouillent trop la population »)². Ces sentiments ont été renforcés par les dysfonctionnements institutionnels qui accompagnent les élections « *Au Burundi, les élections se sont toujours déroulées pacifiquement, c'est la période post électorale qui cause toujours des problèmes* »³. Cela s'est vérifié avec la paralysie de l'institution parlementaire pendant la plus grande partie de la législature après les élections de 2005. Sans oublier qu'en 1993, le processus électoral avait suscité beaucoup d'espairs à l'intérieur et à l'extérieur du pays et avait permis au Burundi d'être alors qualifié de modèle en Afrique. Mais l'espoir s'est rapidement estompé avec le coup d'état militaire survenu trois mois seulement après la mise en place du gouvernement issu des élections. Les élections de 1961 s'étaient également déroulées avec succès, mais le premier ministre élu, le Prince Rwagasore a été assassiné un mois après. Ces dysfonctionnements s'expliquent par les raisons suivantes : (1) le conflit ethnique qui a longtemps pesé sur la vie politique et entravé l'enracinement de la culture démocratique ; (2) les « *mauvais perdants (perte d'argent et/ou d'illusions investis dans la campagne)* » qui n'acceptent pas la défaite ou font semblant de l'accepter⁴; (3) les « *mauvais gagnants* »⁵, qui confondent victoire démocratique et butin de conquête ; (4) une conception du pouvoir qui confond démocratie et système d'adversaires, dans lequel le vainqueur peut étendre infiniment son pouvoir et l'opposition cherche à le reprendre ou à le restreindre par tous les moyens.

¹ Focus groupe avec la diaspora, Paris, Octobre 2009, Entretien individuel, Pierre Ndayicariye, Président de la CENI, 16 février 2010.

² *Défis à la paix durable, autoportrait du Burundi*, CENAP, 2008

³ Groupe de Réflexion, Bujumbura, 7 mars 2009.

⁴ Consultations Provinciales, Mwaro, 20 juillet 2009.

⁵ Groupe thématique Etudiants, Bujumbura, 13 mars 2009

Dans tous ces cas de figure, les partis constituent le nœud essentiel du problème et de solutions, en tant que principaux partenaires de l'exercice du pouvoir et de l'opposition et acteurs du jeu démocratique. Comme nous l'avons vu plus haut, les opinions à leur endroit sont de plus en plus négatives, à l'intérieur du pays comme dans la diaspora. Cependant, d'autres soulignent que, même si les partis « *agitent quelques fois la société et la troublent sans profit...ils la sauvent quelquefois en l'ébranlant* »⁶. Ce qui confirme tout au moins, que « *les partis sont un mal inhérent aux gouvernements libres* »⁷, et c'est pour cette raison que lorsque les gens les critiquent, ils restent tout de même attachés aux acquis et bienfaits de la liberté et de la démocratie, indissociables du pluralisme politique. La question est alors de concilier les élections avec la victoire et la défaite, la majorité avec l'opposition, la culture démocratique et la compétition entre partis politiques. Il s'agit d'abord de sortir durablement du cercle vicieux des troubles post-électorales, pour rendre compatible la victoire et la défaite aux élections et construire une démocratie plus stable, productrice de réponses aux attentes socio-économiques de la population. Dans cette perspective, les gens associent cette réflexion avec le processus de sortie de conflit, qui selon l'état d'esprit général, permet d'envisager ce qui était improbable pendant des années.

En effet, peu après l'indépendance en effet, la violence et l'exclusion ont fait de l'ethnie la première instance de socialisation et d'apprentissage politique. Les deux ethnies hutu et tutsi se sont repliées sur elles-mêmes, « *comme un petit troupeau de moutons dans un coin, en se disant, le méchant il est là, dans l'autre coin* »⁸ et simplifiant par là le rôle des acteurs politiques. Dans ces circonstances, l'ethnie étant un enjeu vital, elle s'est imposée à tous les autres enjeux, et exonéré les partis de l'obligation de compétition basée sur leurs visions et projets de société.

Mais aujourd'hui, les exigences de l'électorat diffèrent de celles des années antérieures. Les électeurs semblent exercer plus de pression sur leurs élus. Un des membres du parti au pouvoir est d'ailleurs étonné par les lamentations de la population après les élections de 2005⁹. Conscientes que la question ethnique s'estompe de plus en plus et que la logique de guerre ne tient plus, en particulier depuis que le dernier mouvement rebelle, le PALIPEHUTU-FNL, a signé en 2008 les accords de paix avec le gouvernement, beaucoup de personnes se posent la question de savoir ce qui va guider le choix futur de l'électorat burundais. La grande interrogation étant de savoir si réellement les Burundais vont voter pour un programme politique qui correspondrait à leurs attentes ou bien si les vieux démons ethniques et régionalistes vont peser encore une fois sur le vote. Une autre question est de savoir si les préoccupations des électeurs seront prises en considération par les différents aspirants au pouvoir.

Les critères subjectifs, tels que l'appartenance ethnique et régionale, cèdent de plus en plus le terrain à des exigences plus objectives, telles que les compétences, les programmes des partis politiques conçus sur base des multiples défis quotidiens auxquels fait face la population burundaise. En effet, il s'agit de deuxièmes élections post-conflit, et les partis ne pourront pas compter sur la surenchère ethnique des années de conflit. La manifestation la plus visible de ce changement est la prédominance de l'expression de griefs de nature économique et sociale, de droits et de gouvernance. Les gens ont tendance à exiger des performances et des solutions, à des problèmes de plus en plus complexes et à leur misère de plus en plus grandissante. La vigueur des griefs est jugée sévère par les mandataires, qui mettent en avant l'ampleur des

⁶ Idem

⁷ De TOCQUEVILLE, A., De la Démocratie en Amérique (1835), Paris, Les Editions Gallimard, 1992, tome 1 : p. 56

⁸ BRUCKNER, P. et VAL, Philippe, La théorie du complot, Paris, Flammarion, 1999, p. 74

⁹ « On dirait que les Burundais s'attendaient à un paradis après les élections de 2005 », entretien avec Gélase Ndabirabe, alors porte parole du CNDD-FDD, août 2008.

destructions des années de conflit pour réclamer l'indulgence des citoyens¹⁰. L'autre fait significatif relevé est l'existence d'un malaise, que certains interprètent comme un vide laissé par l'érosion de l'identification ethnique et qui a besoin d'être comblé par de nouvelles valeurs : « *kera abantu barapfa ubwoko, none ubu bose bose barankanye/ Hier les ethnies constituaient la source des conflits, mais quelle est la raison des conflits inter burundais aujourd'hui ?* »

» ¹¹Le déclin des clivages ethniques ou régionaux ouvre un vide de références qui devrait être comblé par les réponses à ces attentes de la population. Ce vide doit d'autant plus être rempli que, à la suite des troubles postélectorales et des blocages qui sont survenus par le passé, des doutes sont de plus en plus exprimés sur la capacité de la démocratie à résoudre les différents problèmes que vit la population. Les politiciens semblent être surpris par ces exigences et ne sont pas toujours outillés pour apporter des solutions. Face à de multiples questions ponctuelles, l'opposition quant à elle, se presse de critiquer le parti au pouvoir sans pour autant faire de nouvelles propositions. La perte de confiance risque de s'accroître et de constituer une menace à la démocratie et à la paix si l'on n'y prend pas garde.

Pour assainir les rapports de pouvoir et en même temps maximiser le bénéfice des partis, le Groupe National réuni en 2008 par le CENAP a préféré que la recherche explore d'abord le rôle des partis dans le processus d'élaboration de visions et de projets qui rassemblent, au-delà des frontières ethniques et autres divisions stériles. Cette réflexion s'intéresse certes au moment des élections qui font inéluctablement un vainqueur et un vaincu, mais aussi et surtout à la durée, qui va au-delà des élections de 2010 et bien plus. La finalité recherchée est que cette compétition des idées soit le seul arbitre de la défaite ou la victoire, et que les partis soient récompensés ou sanctionnés pour leurs performances. Cela conduit en même temps à la question de la manière dont s'articulent le rôle des partis et celui des autres sphères de la société, la société civile et les médias, dans l'échange des savoirs et des compétences, la mise en œuvre des programmes, le suivi et l'évaluation.

Avant d'aboutir à des propositions de solutions, le processus de dialogue et la réflexion menés par le CENAP se sont organisés autour des principaux axes ci-après : (1) l'enjeu du conflit ethnique et son incidence sur le jeu électoral à travers l'histoire ; (2) l'évolution récente en rapport avec le processus de sortie du conflit ; (3) le nombre et la typologie des partis en présence ; (4) l'état des lieux des partis en tant que laboratoires de projets et de propositions et non en tant que lieux de disputes ; (5) leur rôle de communication et d'échange avec la société pour permettre au citoyen affilié ou non d'être mieux informé avant de juger ou de choisir, et aux partis eux-mêmes de comparer leurs audiences et mesurer le degré d'adhésion à leurs idées ; (6) les mécanismes qui permettraient au citoyen de continuer à faire entendre sa voix, même après les élections, pour récompenser ou sanctionner les performances, l'action ou l'inaction des élus. Le tout dans l'espoir que la société pourra mieux connaître ses partis et les partis mieux connaître la société, avant même les périodes électorales, pour que les élections ne constituent plus un risque et une promesse de lendemains difficiles.

I. 2. Méthodologie

La présente recherche entre dans le cadre du programme de consolidation de la paix initié par le CENAP en collaboration avec Interpeace. Elle fait suite à une série de consultations réalisées en 2008 à travers tout le pays, de la base au sommet, sur les obstacles à une paix durable. Ces consultations consistaient à identifier, depuis les communes jusqu'au niveau national, les principaux obstacles restant à franchir par le pays dans sa volonté de mettre fin de manière définitive aux conflits violents.

¹⁰ Idem

¹¹ Groupe thématique avec les femmes, Bujumbura le 16 mai 2008.

Parmi les principaux problèmes identifiés à l'issue de ces consultations figurait la mauvaise compréhension de la démocratie, et en particulier « *la problématique de gestion de la victoire et de la défaite après les élections* »¹². A l'issue de la première réunion du Groupe National, un Groupe de réflexion a été mis sur pied pour travailler sur cette problématique, composé de personnes ressources ayant l'expertise ou les compétences, le mandat politique ou social, pour mener et orienter la réflexion par leurs connaissances et guider la recherche. Les idées issues du Groupe de réflexion étaient alors discutées au sein de focus groups aux niveaux communal et provincial ou lors d'entretiens individuels, afin d'être amendées ou enrichies et de tester leur faisabilité ou les limites dans leur applicabilité. Afin de récolter le plus d'idées et de points de vue possibles sur le défi posé par les élections, des Focus Groups thématiques et des interviews des leaders politiques ont également été organisés.¹³ Des recherches documentaires ont complété et enrichi les idées ressortant des consultations et des entretiens. Au fur et à mesure que la recherche avançait, le champ de la recherche a été recentré sur la question des partis politiques et de la manière de recentrer l'action politique sur les programmes et les projets de société.

¹² Ce défi, ainsi que ceux du chômage et du sous-emploi, de la justice transitionnelle et du désarmement de la population civile, ont été choisis comme prioritaires par le Groupe National en date du 8 et 9 octobre 2008 à Bujumbura dans les enceintes de Orphan's Aid. Il réunissait plus de 200 personnes issues des différentes composantes de la société burundaise.

¹³ Voir en annexe la liste des focus groups organisés et des personnes interviewées.

II. Impact du conflit ethnique sur la structuration des partis et sur le jeu électoral

« Les partis... n'ont pas dans tous les temps le même caractère et les mêmes instincts »¹⁴. On verra comment à travers l'histoire, les partis se sont structurés et ont réagi face au conflit ethnique, avant de passer en revue l'évolution récente et les perspectives d'avenir.

II.1. Première expérience démocratique et cohésion ethnique des leaders

Le Burundi fait pour la première fois l'expérience des élections démocratiques en 1961 au moment de la décolonisation. L'enjeu majeur était alors celui de l'indépendance, et le choix des électeurs se résumait en fait à la question suivante, à la manière d'un référendum : « *pour ou contre le maintien du régime colonial, oui ou non* ». A l'issue des élections législatives de septembre 1961, la population a massivement voté pour le NON, expression d'une « *simple volonté d'un changement de système* »¹⁵. L'Union pour le Progrès National (UPRONA) alors dirigé par le prince Louis Rwagasore, le seul qui appelait à l'indépendance immédiate, remporte la majorité des sièges, portée par les Hutu et les Tutsi, ne laissant à ses concurrents que six sièges sur cinquante-huit à pourvoir¹⁶. Ses adversaires réunis au sein du Front Commun Démocratique et Populaire tiré par le Parti Démocratique Chrétien (PDC) n'ont pas gagné malgré le soutien matériel et financier belge, qui leur fournissait de bons moyens de déplacement et de sécurité¹⁷. A cette époque, l'unité des principaux leaders hutu et tutsi a relégué au dernier plan la question ethnique, en dépit de la résonance des massacres ethniques au Rwanda voisin. Des partis qui affichaient ostensiblement des étiquettes ethniques n'ont pas pu émerger. Dans son discours présenté devant la Chambre de Commerce, le Prince RWAGASORE défendait l'idéal d'une démocratie « *libre et honnête entre partis* »¹⁸ et proposait de créer un cercle d'études et d'informations qui serait un espace d'expression et de promotion de toutes les idées visant l'édification du Burundi. L'assassinat du prince Rwagasore en octobre 1961, au soir de la formation de son gouvernement, a alors laissé la voie libre à des luttes fratricides pour le contrôle du pouvoir et à la division ethnique entre élites hutu et tutsi. Pendant trois décennies, les règles du jeu et la pratique politiques seront dictées par l'exclusion et la violence, avec pour paroxysme les massacres interethniques de 1972 et 1993, qui ont entraîné des milliers de morts et de réfugiés. Le fossé s'est progressivement élargi entre les deux ethnies, contribuant ainsi à réduire la complexité du rôle des leaders politiques, qui vont se contenter pendant longtemps d'exploiter les peurs et de manipuler la population pour confisquer la démocratie.

Comme nous venons de le voir, cette première expérience démocratique fut de courte durée, interrompue par un coup d'Etat qui consacre en 1968 l'UPRONA comme parti unique, et ce jusqu'en 1992. Des intérêts

¹⁴ De TOCQUEVILLE, A. op.cit. , Tome 1, p.52

¹⁵ Groupe de Dialogue, Rumonge (Bururi), 24 avril 2009, Consultations provinciales, Muyinga, 20août 2009.

¹⁶ Voir, le site web de l'Assemblée nationale, <http://www.assemblée.bi/spip.php/?article1>

¹⁷ Tout ce qui pouvait faciliter la campagne de l'UPRONA était bloqué par le gouvernement tutélaire comme la suppression du seul journal «RUSIZIRAMAMBE » dont le rédacteur en chef fut expulsé du pays.

¹⁸ Sur les traces du Prince Louis Rwagasore, publié par l'Institut Rwagasore, Bujumbura 1991, pp.38

sectaires ont ainsi pris le dessus pour s'assurer le contrôle du pouvoir et des ressources économiques qui en résultent. Cela s'est traduit par la politique d'exclusion et la violence que le pays a endurées pendant les trente dernières années.

II.2. Retour à la démocratie et structuration des partis autour de lignes ethniques

Le retour à la démocratie pluraliste intervient en 1992, avec une nouvelle loi rétablissant le multipartisme. Des élections ont lieu l'année suivante et sont remportées par le Front pour la Démocratie au Burundi (FRODEBU) qui met fin à un règne sans partage de l'UPRONA de près de 30 ans. Sans remettre en cause le projet du FRODEBU en 46 points, les élections de 1993 sont souvent comparées à celles de 1961. Si en 1961 la question était le pouvoir colonial, en 1993, c'est le départ du pouvoir militaire et monopartite tutsi ou le changement pour un nouveau pouvoir hutu qui est en jeu. La question posée pour les deux élections est schématisée comme suit: « *Ushaka ko umuzungu abandanya atwara canke ko agenda/ Veux tu que le blanc reste ou qu'il parte ?* ». Ou encore, « *Ushaka ko Abatutsi baguma batwara canke ko bagenda ?/ Veux-tu que les Tutsis continuent à gouverner ou qu'ils partent ?* ».¹⁹

A l'issue des élections législatives qui ont eu lieu le 29 Juin 1993, le FRODEBU obtient 72,55% des voix, l'UPRONA 21,86%. Le reste des voix est dispersé entre deux partis satellites de la mouvance hutu : le Rassemblement du Peuple Burundais, RPB (1,70%) et le Parti du Peuple, PP (1,15%) ; et deux de la mouvance Tutsi : le Ralliement pour la Démocratie et le Développement Economique et Social, RADDES (1,25%) et le Parti pour la Réconciliation du Peuple, PRP pourtant monarchiste (1,44%). Pour la première fois dans l'histoire des élections libres, la mobilisation ethnique est perceptible, pendant la campagne et après les élections. L'écart entre Hutu et Tutsi se confirme dans les urnes. Et pour l'UPRONA, il n'y a pas de doute, c'est le vote ethnique qui a prévalu, un de ses candidats aurait d'ailleurs été rabroué alors qu'il proposait de construire une route : « *Ayo mabarabara ninde yayagutumye ? tuzoca aho twahora duca kandi ntamiduga dufise / Qui vous a dit que nous avons besoin de routes ? Les sentiers nous suffisent, nous n'avons pas de véhicules* »²⁰. Mais pour le FRODEBU, on préfère parler de chiffres. Pour lui, si le vote avait été ethnique, il n'aurait pas eu « *seulement 64,75%, et l'UPRONA n'aurait pas eu 32,39%* »²¹. Il faut préciser ici que les statistiques démographiques courantes estiment que la population burundaise est composée de près de 85% de Hutu et de près de 15% de Tutsi. Le FRODEBU veut plutôt insister sur son programme en 46 points. « *Quand un parti perd les élections, ses leaders se trouvent des prétextes pour justifier leur défaite alors que leurs programmes n'ont pas satisfait les électeurs* »²², explique un membre de ce même parti. Si certains affirment que la campagne a été facile, le FRODEBU en revanche trouve que rien n'a été facile. Il lui a fallu parcourir des collines et des collines, des communes et des communes pour convaincre la population sur les 46 points de son projet de société. Il reconnaît quand même qu'« *un programme officiel existait même si d'autres messages pouvaient être utilisés pour convaincre les électeurs* ».²³

Mais contrairement à 1961, le vote a eu lieu autour d'une forte mobilisation ethnique. La compétition opposait une dizaine de partis constitués autour de deux axes ethniques antagonistes, avec à chaque fois un leader

¹⁹ Focus Group, Cankuzo décembre 2007 ; Buyoya Pierre, Ancien Président de la République du Burundi, avril 2009.

²⁰ Interview avec l'ex-président Buyoya, Bujumbura, le 20 Avril 2009

²¹ Frédéric Bavunginyumvira, Radio Publique Africaine « A visage découvert », 14 novembre 2009.

²² Groupe de Dialogue, Rugombo (Cibitoke), 9 avril 2009

²³ Idem

hégémonique et des partis satellites, l'UPRONA pour les Tutsi et le FRODEBU pour les Hutu²⁴. L'UPRONA alors dominée par des Tutsi contrôlait tous les secteurs de l'Etat, et la victoire du FRODEBU sonne comme une revanche des Hutu. Même si certains électeurs des deux ethnies ont pu vouloir nager à contre-courant, la ligne de fracture ethnique est incontestable, davantage lors des élections législatives que présidentielles. Une tendance qui aurait pu se confirmer sans doute encore avec les élections communales qui n'ont pas pu avoir lieu en raison de l'avortement du processus démocratique. Dans son livre sur ces élections, le président de la commission électorale d'alors, Térance Sinunguruza, donne quelques statistiques illustratives. Si on analyse les résultats par communes à forte concentration ethnique, le pourcentage obtenu par Buyoya, candidat de l'UPRONA, et celui de Ndadaye, candidate du FRODEBU, frise les 100% dans les communes où leur ethnie est majoritaire et descend sous la barre de 2 chiffres là où leur ethnie est minoritaire. Ainsi, dans la commune Kanyosha, Ndadaye (Hutu) obtient 94,57% contre 4,16% pour Buyoya (Tutsi). En revanche, Buyoya obtient à Gisozi 96,43% et Ndadaye descend à 3,16%²⁵.

Cette polarisation ethnique va avoir des conséquences négatives dans la structuration politique. L'assassinat du président Melchior Ndadaye, trois mois seulement après son élection, va élargir davantage le fossé entre Hutu et Tutsi. La voie armée se substitue à la lutte politique et prend le dessus sur la voie démocratique. Des violences interethniques vont se généraliser et on assiste à la naissance d'une génération nouvelle d'organisations politico-militaires hutu qui sont toutes devenues aujourd'hui des partis politiques²⁶. Lors des négociations de paix débutées en 1998 à Arusha et conclues en 2000, les partis se regroupent en 2 sphères, le G7 pour les Hutu et le G10 pour les Tutsi²⁷. Avec cette polarisation, les deux groupes s'entendent pour se répartir le pouvoir politique sur base de quotas, 60% pour les Hutu et 40% pour les Tutsi. Au niveau militaire et de la police, le pouvoir est partagé à parts égales. Une période de transition de 36 mois organise l'alternance entre un président Tutsi et un président Hutu, suivie par les premières élections post-conflit de 2005.

II. 3. Premières élections post-transition, baisse d'intensité du conflit ethnique et nouveaux conflits politiques

Les élections de 2005 confirment la tendance du vote ethnique amorcée avec les élections de 1993. Une cartographie réalisée sur base des résultats montre très bien la nature des liens entre les principaux partis Hutu et Tutsi. Le FRODEBU et le CNDD-FDD sont « *deux partis antagonistes statistiquement et*

²⁴ Autour du FRODEBU, on retrouve le RPB, le PL et le PP. Autour de l'UPRONA devenu parti unique de 1966 à 1992, on dénombre l'ANADDE, le RADDES, le PSD-Dusabikanye, l'ABASA, l'INKINZO, le PIT, le parti Vert Intwari. Le parti PRP, de l'ancienne élite princière, se retrouvait aux côtés des Tutsi malgré ses origines monarchistes. Seul le PARENA de l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza adoptera une position particulière en dehors de tout compromis avec l'UPRONA pour des raisons de conflit de personnalités.

²⁵ SINUNGURUZA, Térance, Les Elections au Burundi, tout savoir et tirer des leçons de juin 1993, paru sous les Editions Luc Pire, 2004, p.68

²⁶ Après la mort de Ndadaye, certains membres du FRODEBU se sont engagés dans la lutte armée. C'est dans ce cadre qu'il faut situer la naissance du Conseil National pour la Défense de la Démocratie (CNDD). Il faut noter qu'il existait bien avant d'autres partis devenus plus tard des partis politiques consécutivement aux différents accords de paix signés avec le Gouvernement. Il s'agit du Front pour la Libération Nationale (FROLINA) et du PALIPHUTU. De ces trois mouvements naîtront des dissidences qui négocieront à part et deviendront eux-mêmes des partis politiques. Il s'agit du Front National de Libération (FNL-ICANZO), du parti Libérateur du Peuple Burundais (PALIPE-AGAKIZA), du CNDD, du Conseil National pour la Défense de la Démocratie, -Forces de Défense de la Démocratie (CNDD-FDD), du Front pour la Défense de la Démocratie (KAZE-FDD) et du Parti pour la Libération du Peuple Hutu-Forces de Libération Nationale (FNL) devenu FNL en avril 2009.

²⁷ Groupe de 7 partis et mouvements armés Hutu (FRODEBU, PP, RPB, CNDD, PALIPEHUTU, PL, FROLINA) G10 = Groupe de 10 partis politiques Tutsi (UPRONA, ANADDE, PSD, RADES, PRP,

géographiquement parlant »²⁸, et « l'UPRONA est lié au MRC dans sa répartition géographique et dans une moindre mesure au PARENA »²⁹. Entre partis de même sphère ethnique, le lien est plus élevé, alors qu'entre partis d'obédience ethnique différente, la corrélation se situe « en dessous du seuil de significativité »³⁰. En fin de compte, les résultats des partis politiques du G7 et ceux du G10 correspondent aux estimations démographiques connues, 85% pour les Hutu et 15% pour les Tutsi. En effet, le CNDD-FDD arrive en tête aux élections communales avec 55,2%, le FRODEBU suit avec 25,5%, et en 3ème lieu le CNDD avec 4,2%. Dans le groupe des partis Tutsi, l'UPRONA est en tête avec 8,1% des voix, le MRC suit avec 2,7% et le PARENA avec 2,3%. Le reste des voix est dispersé entre une vingtaine d'autres partis sur les 31 en lice qui ont pu obtenir au moins un siège.³¹ Parmi les partis politiques qui ont déposé des candidatures, certains se sont distingués en déposant des listes dans toutes les 17 provinces du pays : ABASA, CNDD, CNDD-FDD, FRODEBU, MRC, PP, PARENA, PALIPE- AGAKIZA, R.P.B., SANGWE-PADER, UPRONA, VERT- INTWARI, soit 382 listes totalisant 4592 candidats. Des partis se sont retirés : le RADDES, SONOVI, PMP, et l'UPD. L'analyse des candidatures par la CENI a permis de retenir 25 partis politiques qui remplissaient toutes les conditions. Il y en a donc 6 dont les listes n'ont pas été retenues pour diverses raisons, à savoir PRP, PIT, PSD, PIEBU, PAJUDE, FNL-ICANZO. Parmi les indépendants, cinq listes ont été retenues. Au total, la course aux élections législatives était ouverte à 309 listes totalisant 3704 candidats pour 100 places réglementaires. Le verdict des urnes a été très sévère pour la majorité des partis. En effet, sur les 25 partis politiques qui ont présenté des listes de candidats députés, seuls 5 ont pu obtenir des sièges. Les résultats sont venus confirmer les tendances qui s'étaient dessinées durant les élections communales. En effet sur les 100 députés élus 59 proviennent du CNDD- FDD, 25 du FRODEBU, 10 de l'UPRONA, 4 du CNDD-FDD et 2 du MRC. La Constitution du Burundi en son article 164 dispose que l'assemblée nationale doit comporter 60% de Hutu, 40% des Tutsi et 30% des femmes et 3 députés de l'ethnie twa cooptés. Il a fallu recourir ici aussi à des correctifs. En effet parmi les élus, on comptait 65% de Hutu, 35% de Tutsi et 23% de femmes. Il a fallu procéder à la cooptation dans certaines circonscriptions. Ainsi, 15 députés répartis comme suit ont été cooptés : 3 femmes hutu, 9 femmes tutsi, 1 homme hutu et 2 hommes tutsi. Les Batwa n'ont pas de parti politique propre mais ont déposé une liste pour la cooptation. La cooptation concernait aussi 3 partis, le CNDD-FDD, le FRODEBU et l'UPRONA qui avaient obtenu 5% des suffrages conformément à la loi.

Aux élections législatives, G. Bastin n'a même pas estimé utile de refaire la cartographie des résultats une nouvelle fois, tellement ils ressemblent à ceux des élections communales ³². Le poids électoral des partis représentés à l'assemblée nationale est réparti comme suit : 64 sièges pour le CNDD-FDD ; 30 sièges pour le FRODEBU ; 15 sièges pour l'UPRONA ; 4 sièges pour le CNDD ; 2 sièges pour le MRC ; 3 pour les Twa³³. Si on fait l'addition des voix, on tombe dans les marges des estimations statistiques des ethnies citées plus haut.

II.4. Bilan de l'expérience électorale et perspective d'avenir.

« Lorsqu'on croit que les sociétés se reposent, ce n'est à vrai dire qu'une apparence ; le temps ne suspend pas plus sa marche pour les peu-ples que pour les hommes....lorsque nous les croyons stationnaires, c'est que leurs mouvements nous échappent » ³⁴.

²⁸ BASTIN, Gaston, Burundi, Cartographie des résultats électoraux, Juin et Juillet 2005, publiée par l'Asbl Kintambo, Octobre 2005, p.25

²⁹ Idem., p.25

³⁰ Idem., p.25

³¹ Résultats définitifs publiés par la Cour Constitutionnelle, Arrêt n° RCCB 136 : un total de 31 partis politiques ont participé effectivement.

³² BASTIN, G. op.cit, p.27

³³ La Constitution du Burundi, Idem

³⁴ De TOCQUEVILLE, Alexis, op.cit., p.57

Et pour preuve, malgré la structuration ethnique des partis, la société a continué de se transformer. Cette transformation sociale est en partie liée aux Accords d'Arusha, qui garantissent des quotas préétablis entre Hutu et Tutsi dans le partage du pouvoir. Avant même l'issue des élections, les Tutsi sont assurés d'avoir au moins 40% des postes au gouvernement et à l'assemblée nationale, 50% au sénat, 50% dans l'armée et la police. Les listes des partis doivent comprendre au moins 30% de candidats d'ethnie différente de l'ethnie dominante. Au cas où les résultats du vote n'atteignent pas les pourcentages visés à l'alinéa précédent, la Commission Electorale Nationale Indépendante procède au redressement des déséquilibres constatés en retenant sur les listes des partis politiques et des Indépendants ayant atteint 5% des suffrages exprimés un nombre égal de députés supplémentaires appartenant à l'ethnie ou au genre sous représenté nécessaires pour résorber les déséquilibres. La commission Electorale Nationale Indépendante procède également à la cooptation de trois députés de l'ethnie Twa provenant des régions différentes ³⁵.

En fait, le système de quotas qui détermine à l'avance un nombre fixe de sièges et de positions politiques et militaires pour Hutu et pour Tutsi assure l'arbitrage des conflits potentiels au premier degré, mais le problème ressurgit au second degré, lorsqu'il s'agit de redistribuer ces quotas à l'intérieur de chaque ethnie et entre les partis d'un même groupe ethnique. Dans cette situation, seuls les résultats des élections peuvent départager les partis membres d'un même groupe ethnique. Or comme les partis et les prétendants au pouvoir sont nombreux, chacun mesure d'abord ses chances de gagner seul avant de s'allier avec d'autres. Et celui qui se sent fort tend à réduire au minimum le nombre de ses alliés, y compris de personnalités et de cadres clés, afin que les bénéfices du pouvoir soient partagés par un petit nombre d'individus clés ³⁶. Maintenant que les postes et les positions à partager sont restreints et que chaque ethnie a sa propre part du pouvoir garantie par la Constitution, les tensions entourant les élections ont changé de nature. On est loin des temps où les ambitions individuelles étaient sacrifiées sur l'autel de l'union sacrée de l'ethnie, du tous pour chacun et chacun pour tous. On est loin aussi du parti unique totalitaire de 1962 à 1992 et de la démocratie totale de 1993, où le plus fort pouvait tout prendre et distribuer sans limites les bénéfices du pouvoir. Aujourd'hui, comme il n'existe pas d'autre mécanisme d'arbitrage intra-ethnique préétabli, il n'y a que les électeurs qui peuvent trancher et décider du poids des forces en présence au sein des partis appartenant à un même groupe ethnique. Cela engendre des tensions et antagonismes prononcés entre partis pour s'assurer les voix des électeurs. En conséquence, si hier le conflit était entre Hutu et Tutsi, aujourd'hui il oppose « *tout le monde à tout le monde* » ³⁷, et certains croient parfois que la situation est encore pire qu'avant : « *Kera abantu barapfa ubwoko, none ubu bose barankanye /Il y a quelque années, les ethnies étaient au centre des conflits, mais actuellement les divisions sont partout* ». ³⁸

Dans le camp hutu, la prédominance du poids démographique rend la victoire plus que probable et cela stimule une compétition intra-ethnique plus tendue. Pour les Tutsi, les rivalités sont comparables, mais leur victoire improbable amorti le choc des ambitions et relègue au second plan l'intérêt de leurs rivalités internes. Plus positivement, on peut dire qu'avec cette évolution de la compétition politique, la question ethnique a été démystifiée et les électeurs auront d'autres critères de comparaison des partis : « *Ubu abantu barateye imbere mu vyiyumviro, amatora azoba ameze nka défilé de mode aho abanyagihugu bazokwitorera umugambwe*

³⁵ Article 108, Code Electoral 2010, Article 141 : Le Sénat est composé de : - deux délégués de chaque province, élus par un collège électoral composé de membres des Conseils communaux de la province considérée, provenant de communautés ethniques différentes et élus au cours des scrutins distincts menés sur base des candidatures présentées par les partis politiques ou à titre indépendant » ; Article 191 : Aucune des composantes ethniques n'est représentée à plus de 67% des Administrateurs Communaux au niveau national

³⁶ RIKKER, William, *The Theory of political Coalitions*, New Haven and London, Yale University Press, 1962, p.215

³⁷ CENAP, *Défis à la Paix durable, Auto-portrait du Burundi*, p.11

³⁸ Focus Group, Femmes, mai 2008

*uzobawabakoreye ivyo bifuza/Les gens sont maintenant évoluées. Les élections vont être comme un défilé de mode. La population portera son choix sur un parti qui aura réalisé des activités qui répondent à ses besoins »*³⁹. Ce qui nous conduit à la conclusion, que malgré le poids de la question ethnique et des conflits nouveaux, le bilan est loin d'être négatif pour les raisons suivantes :

- (1) La question ethnique était un problème réel et paraissait insurmontable aux Burundais. Mais aujourd'hui, on voit que Hutu et Tutsi cohabitent dans les institutions et dans d'autres espaces de socialisation.
- (2) Les nouveaux conflits politiques intra-ethniques déstabilisent la société et les institutions. Mais ils laissent surtout espérer que des partis de plus en plus affranchis de la dictature des ethnies sauront promouvoir une différenciation attractive qui permettra aux citoyens de franchir les anciennes barrières. Et c'est sur une longue durée historique que cela devra être apprécié car la crise a été longue et a créé de profondes divisions.
- (3) Même si le conflit a empêché l'enracinement des valeurs démocratiques, les citoyens sont devenus attachés aux bienfaits des élections et l'ont fait savoir en choisissant chaque fois l'alternance.
- (4) De même, pour la première fois dans l'histoire, de nouvelles élections démocratiques vont avoir lieu au terme de 5 ans après les élections de 2005 et d'un mandat qui s'est déroulé normalement. Les élections de 2010 constituent donc un test important dans la consolidation de la démocratie.
- (5) Les expériences de 1993 et 2005 ont permis de développer les capacités nationales à organiser les élections avec compétence, indépendance et transparence, notamment à travers le rôle des commissions nationales électorales indépendantes. Les médias et la société civile ont joué efficacement leur rôle de couverture et de monitoring de la campagne électorale et des élections.

Au vu des progrès réalisés dans l'organisation des élections, ce qui inquiète davantage la plupart des Burundais, c'est la gestion de la victoire et de la défaite électorales.

³⁹ La population compare les élections futures à un défilé de mode quand les électeurs vont se prononcer en faveur du parti qui aura accompli des programmes qui répond à leurs intérêts. (Focus Groupe, (Cibitoke, juin 2008, Focus Groupe Cankuzo, décembre 2007)

III. Essai de typologie des partis et définition de leur rôle dans la construction de visions et de programmes politiques pour la société.

Il n'est pas facile d'établir une typologie des partis burundais, avec les mêmes clés de lecture et d'interprétations traditionnelles qui distinguent la droite de la gauche, les conservateurs des libéraux. N'ayant pas de signes idéologiques marquants, il serait difficile de distinguer théoriquement les partis les uns des autres. Nous tenterons donc de classer les partis burundais sur la base d'autres critères, tels que le contexte de leur création, le degré d'institutionnalisation, l'insertion dans les luttes ethniques, la représentativité, etc.

III. 1. Essai de typologie

III.1.1. Partis nés du retour au multipartisme en 1993⁴⁰

En mars 1992, une nouvelle Constitution organise le retour au multipartisme, après une trentaine d'années de parti unique et de règne sans partage de l'UPRONA. Il a alors fallu encourager la naissance d'autres partis par un soutien de l'Etat appuyé par les partenaires. Ce soutien consistait à doter les responsables de nouveaux partis de moyens financiers pour la mise en place de bureaux et de véhicules permettant les déplacements du président du parti. Un geste qui, selon certains « *a influencé même la naissance future d'autres partis politiques* ». ⁴¹ Onze partis furent alors agréés dans l'ordre chronologique suivant :

- L'UPRONA (Unité pour le Progrès National) qui, agréé en janvier 1960 puis proclamé parti unique en 1966, s'est conformé au multipartisme le 14 mai 1992.
- Le PRP (Parti pour la Réconciliation du Peuple), le 30 juin 1992
- Le PP (Parti du Peuple), le 30 juin 1992
- Le RADDES (Ralliement pour la Démocratie et le Développement Economique et Social), le 20 juillet 1992
- SAHWANYA FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi) le 23 juillet 1992
- RPB (Rassemblement du Peuple Burundais), le 12 août 1992
- ANADDE (Alliance Nationale pour le Droit et le Développement), le 18 août 1992
- PL (Parti Libéral), le 23 octobre 1992
- PSD (Parti Social Démocrate), le 20 février 1993
- PIT (Parti Indépendant des Travailleurs), le 13 avril 1993
- MSP-INKINZO (Mouvement Socialiste Panafricaniste), le 8 mai 1993

⁴⁰ Les partis avant l'indépendance du pays n'ont pas fait objet de cette analyse mais leurs noms, leurs projets de société et leurs leaders sont repris en annexe.

⁴¹ Groupe de Réflexion, Bujumbura, 8 mai 2009.

III.1. 2. Partis nés dans le sillage du conflit armé et des accords de paix

Après la mort du Président Melchior NDADAYE en 1993, convaincus que la victoire politique leur avait échappée par manque de force militaire, des membres de partis politiques existants se sont engagés dans la lutte armée et ont créé le CNDD. Le PALIPEHUTU existait déjà mais s'est alors doté d'une branche armée, le FNL. D'autres formations naissent de la dissidence. En tout, ce sont 7 mouvements qui vont entrer en opposition armée avec le gouvernement : le CNDD, le CNDD-FDD, KAZE-FDD, le FNL-ICANZO, PALIPE-AGAKIZA, et PALIPEHUTU-FNL devenu aujourd'hui FNL.

Seuls deux partis politiques, le Parti pour le Redressement National (PARENA) et l'Alliance de Vaillants (VERT-INTWARI) furent agréés après les élections de 1993, respectivement le 3 août 1994 et le 1er mars 1996. Entre l'année 2000, année correspondant au début des accords d'Arusha, et les élections de 2005, vingt-sept partis politiques agréés y compris les six ex-Partis et Mouvements Politiques Armés furent fondés. Relevons notamment la création de 6 nouveaux partis le 7 octobre 2002 :

- Inama y'Abanyagihugu baharanira Demokarasi « CNDD-FDD » : Ordonnance Ministérielle n°530/011 du 10/01/2005
- Front pour la Défense de la Démocratie « KAZE-FDD » : Ordonnance Ministérielle n°530/015 du 11/01/2005
- Front National de Libération « F.N.L-ICANZO » : Ordonnance Ministérielle n°530/014 du 11/01/2005
- Front pour la Libération Nationale « FROLINA » : Ordonnance Ministérielle n°530/016 du 12/01/2005
- Conseil National pour la Défense de la Démocratie « CNDD » : Ordonnance Ministérielle n°530/026 du 13/01/2005
- Parti Libérateur du Peuple Burundais « PALIPE-AGAKIZA, le 17 janvier 2005.⁴²

III.1.3. Partis issus de scissions et dissidences.

Les partis fondés par des militants suite aux mésententes internes sont assez courants dans le groupe des anciens mouvements armés, dont les noms ne sont que des variantes d'un même tronc commun. C'est notamment le cas du CNDD-FDD et du CNDD, du FNL et du FNL-Icanzo, PALIPEHUTU-Agakiza, etc. Leurs leaders se présentent soit comme des rénovateurs, soit comme des partisans de la fidélité à la ligne de départ ou au père fondateur. Ils dénoncent la direction en place accusée de trahison et se font agréer en utilisant des noms proches de celui du parti originel, ou le patronyme de l'ancien leader historique et psychoaffectif. L'exemple le plus récent est le FNL-Iragi rya Gahutu Rémy⁴³ qui fait référence au fondateur et qui a été agréé en février 2010. Il y a aussi le FRODEBU dit Nyakuri (véritable) – Iragi rya NDADAYE (héritage de Ndadaye) créé par Jean Minani qui occupe encore un siège du FRODEBU à l'assemblée nationale. Dans ce même groupe de partis, on peut citer le RADEBU fondé également en 2008 par un élu et un ministre du FRODEBU. Il faut ajouter à cette liste l'ADR de Mme Alice Nzomukunda qui a quitté le CNDD-FDD et démissionné des fonctions de vice-présidente de la République ; le PMP et ABAHUZA, tous deux fondés par des anciens membres du PRP ; le PARIBU, fondé par un ancien membre du PARENA ; l'ALIDE fondé par un ancien membre du PL ; SANGWE-PADER, fondé par des anciens membres du parti FRODEBU. Ces scissions sont appelées dans le jargon burundais, des « *ailes* » (ibaba) ou des « *branches* » (ishami).

⁴² Ministère de l'Intérieur, Liste des partis politiques agréés, juin 2009

⁴³ Le PALIPEHUTU aurait été créé le 18 avril 1980 par Rémi Gahutu, Fondateur du parti décédé le 17 août 1990 dans la prison d'Ukongwe à Dar-Es-Salaam, en Tanzanie. Il a été remplacé par le Dr. Etienne KARATASI en 1990. Lire l'interview du Dr Etienne Karatasi, site web <http://www.inshuti.org/palipe.html>

III. 1.4. Partis institutionnels

A chaque phase de l'histoire, on a vu un nouveau parti devenir irrésistible et occuper une position dominante. Après l'indépendance, le parti UPRONA s'est imposé à tous les autres et s'est étatisé comme parti unique de 1968 jusqu'au retour au multipartisme en 1993. Malgré sa défaite, il ne s'est pas éloigné des affaires et prend des habitudes de parti de gouvernement.

Le FRODEBU qui l'a détrôné en 1993 n'a pas eu le temps de s'étatiser, en raison du coup d'Etat qui l'a frappé trois mois seulement après sa victoire. Il a du même coup perdu son hégémonie ethnique au profit de nouvelles formations qui ont pris les armes et repris l'encadrement politique de sa base après ce coup d'Etat. Mais il est resté aussi dans les institutions, grâce à des arrangements politiques avec l'UPRONA pendant la crise, et à sa 2^{ème} place aux élections post-transition de 2005.

Le CNDD-FDD ne fait partie des institutions que depuis la fin de la transition et surtout depuis sa victoire aux élections de 2005. Au cours de son mandat, le parti s'est beaucoup employé à renforcer sa position et à se projeter dans la durée par la construction de bureaux dans tout le pays. Il a aussi cherché à prendre une position hégémonique aux moyens de recrutements « *attrape-tout* », avec le risque que l'ouverture aux « *combattants de la vingt-cinquième heure* » soit mal vue par les anciens du parti au moment du partage des dividendes. Une boutade devenue célèbre du président du parti en est un exemple à ce sujet : « *agakecuru gahishije ntikabura abuzukuru/une vieille femme ne manque pas de visiteurs à sa table de cuisine* »⁴⁴.

Ces trois partis cités plus haut sont les seuls représentés au gouvernement et se différencient des autres par leur niveau de représentation au parlement. Ils sont amenés à négocier entre eux en permanence dans le cadre du processus décisionnel et législatif, et cela contribue à développer une culture d'institutionnalisation. Ils sont en outre les seuls partis, surtout le CNDD-FDD, à avoir la possibilité à travers leur personnel politique et les groupes parlementaires, d'accéder directement ou indirectement aux ressources de l'Etat. Le MRC-Rurenzangemero du Colonel Epitace Bayaganakandi qui a deux sièges au parlement entretient un accord tacite avec le CNDD-FDD, ce qui lui a valu au début un fauteuil au gouvernement. Quant au CNDD de Léonard Nyangoma, 4^{ème} parti parlementaire, il n'a jamais été associé au gouvernement et a adopté une ligne sans équivoque, celle d'une opposition de l'intérieur du système.

III. 1.5. Opposition hors – système

Dans cette catégorie, les plus médiatiques sont l'UPD- Zigamibanga dont personne ne parlait avant la crise au sein du CNDD-FDD. On l'associe à Hussein Radjabu, ancien président du CNDD-FDD. Il y a également l'ADR de Mme Nzomukunda dont on a déjà parlé plus haut, le Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie (MSD) de l'ancien journaliste Alexis Sinduhije. Ces trois partis se distinguent des autres par leur présence médiatique et alimentent constamment le stress institutionnel par leur impénitence mais aussi par les quelques vérités qu'ils assènent.

Dans un tout autre registre, deux partis ont longtemps incarné l'image type de partis hors-système. Le PARENA de l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza qui est devenu discret après les élections de 2005 mais qui revendique encore avec fierté la « *défense des intérêts des Tutsi* »⁴⁵. Par le passé, il militait pour un

⁴⁴ Qui signifie que quand une personne a de quoi donner, il a toujours des visiteurs. Lire Hon. Radjabu échange avec les militants de son Parti dans le Benelux, samedi 13 janvier 2007, Info-Burundi.com, Bruxelles, http://www.burundi-info.com/spip/php/?Article_403_Bruxelles_08_janvier_2007_Info-Burundi.Net,

⁴⁵ RUPFUNYA, Raphaël, Groupe de Réflexion, Bujumbura, Bujumbura le 3 Novembre 2009

nouveau contrat social de partage du territoire entre Hutu et Tutsi, « *deux peuples deux nations* ». On pourrait dire la même chose du mouvement FNL-PALUPEHUTU qui est resté longtemps en dehors du système et dont le porte-parole estimait en 2008 que les Hutu avaient encore besoin d'une prise de conscience élevée comme les Tutsi : « *Abatutsi bariyizi* »⁴⁶. Le PARENA et le FNL-PALUPEHUTU ont aussi en commun d'avoir pendant longtemps cultivé l'image de partis qui abhorrent les postes. Le PARENA se disait être très bien dans son rôle de « *gouvernement de la parole* » et les FNL-PALUPEHUTU se présentaient comme « *des paysans* »⁴⁷.

III. 1. 6. Partis de cadres

Il existe un autre groupe de partis que certains appellent « *partis de personnalités*⁴⁸», « *partis de cadres*»⁴⁹ ou encore « *partis demandeurs de postes* », par opposition à partis de militants ou partis de masses. Ils reposent essentiellement sur un « *personnel politique immédiatement opérationnel* » où « *chacun tient son propre rôle* »⁵⁰, avec plus de liberté de décision, contrairement aux autres partis qui doivent passer par beaucoup de négociations internes avant toute décision importante. Leur personnel politique a généralement une expérience acquise dans des partis rivaux au parti majoritaire qu'ils ont quittés, soit récemment, soit par le passé, et estiment qu'ils ont des secrets à vendre ou des services à rendre. On en a vu lors de la période de transition, où nombre d'entre eux qui sont rentrés aujourd'hui dans les rangs, ont pu s'emparer d'importants portefeuilles au sein des différents gouvernements qui se sont succédés, entre 1994 et 2005⁵¹. On a vu aussi pour ces élections de 2010, des partis organiser des congrès pour appeler à soutenir le CNDD-FDD⁵².

En conclusion, on voit que le nombre de partis ne cesse de croître, avec des différences et des similitudes. Les similitudes apparaissent surtout dans leurs appellations, qui reflètent souvent le conflit pendant lequel ils sont nés : front, défense, force, libération, conseil national ; ou bien la lutte politique qu'ils poursuivaient alors : unité, réconciliation, démocratie, etc. Cela s'explique aussi par le fait que, du point de vue historique, les partis s'inscrivent principalement dans la filiation de luttes, pour l'indépendance en 1961, ethniques par la suite. L'élaboration de préceptes idéologiques et moraux semble ne pas avoir encore eu l'occasion de s'enraciner.

Un autre point commun aux partis politiques est leur jeunesse. Mis à part l'UPRONA, les autres formations n'ont pas de tradition qui permettrait de fonder une appréciation sur la durée⁵³. L'idéologie étant un « *ensemble de corps de croyances, traduites dans un système de représentations propres à chaque formation et qui sert à coaliser les individus* »⁵⁴.

⁴⁶ Interview au bureau du CENAP avec Pasteur Habimana, ancien Porte-parole du FNL-PALUPEHUTU, Bujumbura, Août 2008

⁴⁷ HABIMANA, Pasteur, idem

⁴⁸ DUVERGER, Maurice, Les Partis politiques, Armand Colin, Paris, 1981, p.399

⁴⁹ SEILER, Daniel-Louis, Les partis politiques, 2ème édition, Paris, Armand Colin, 2000, p.58

⁵⁰ DUVERGER, op.cit. p.393

⁵¹ ABASA, RADDES, PRP, INKINZO, PIT, PP, RPB, PL, PSD, ANADDE

⁵² Il s'agit surtout du FNL-Iragi rya Gahutu Rémy, du MSP-Inkinzo et du SONOVI

⁵³ A l'exception de l'UPRONA, parti nationaliste qui a remporté les premières élections législatives de 1961 et dont la naissance est située entre 1958 et 1959.

⁵⁴ DUVERGER, op.cit, p.19.

III. 2. Rôle des partis dans la construction de visions et programmes pour la société.

D'après la définition du dictionnaire Larousse, un parti politique est « une organisation structurée dont les membres mènent une action collective dans la société aux fins de réaliser un programme politique. » Face à la multiplication des partis burundais, il est intéressant de se pencher sur la question de savoir ce qui les différencie les uns des autres au niveau des programmes qu'ils proposent.

III.2.1. Clés de lecture et d'interprétation idéologique

Il se pose pour commencer une question d'ordre linguistique. En effet, en kirundi *projet de société* et *programmes* se traduisent dans les mêmes termes. Autrement dit, les projets de société déposés au moment de l'enregistrement des partis sont aussi appelés en kirundi programmes politiques.⁵⁵ Le projet ou vision de société vise le long terme, un idéal qu'on aimerait atteindre, et le programme en est une articulation conçue pour traduire le projet en actions. A la lumière de ces définitions, il y a risque de confusion entre projets de société et programmes.⁵⁶ L'objectif visé par ce travail est de savoir si les partis politiques disposent tous de propositions concrètes se basant sur les besoins de la population dans un contexte donné et s'ils saisissent des occasions pour montrer comment ils comptent les mettre en application et avec quels moyens (matériels et humains).

Au cours de notre recherche, la question des programmes des partis s'est révélée épineuse et sujette à diverses interprétations et les partis se sont souvent montrés peu enclins à dévoiler leurs programmes. Pour certains membres de partis, la question de savoir si leur parti dispose d'un programme semble être inappropriée : « *Umugambwe wemererwa aruko werekanye umugambi wawo* » / *On n'agrée qu'un parti qui montre son programme* ». ⁵⁷ La question qui persiste reste de savoir si les mêmes programmes déposés au Ministère de l'Intérieur au moment de l'enregistrement du parti ne devraient pas être adaptés aux différentes situations sociopolitiques du pays et à l'évolution du contexte.

D'autres soutiennent qu'avoir un programme ou pas ne va rien changer au comportement des électeurs, plus attachés aux ethnies ou aux « *consignes de vote données par l'enfant du village* »⁵⁸. Ils ajoutent qu'il est facile de se faire comprendre par une population non instruite avec des « *messages codés* » *qu'il suffit de répéter une fois pour qu'ils soient « déjà ancrés dans les têtes des gens »* ⁵⁹. Pour eux, élaborer des programmes ou projets de société exige par ailleurs plus de temps et plus de moyens, dont les partis ne disposent pas.

La crainte du vol de leur programme est une autre raison avancée à la non diffusion des programmes. Pour certains leaders politiques en effet, porter à la connaissance du public leurs projets de société serait les exposer au risque de « *vol ou de copie par des concurrents ou par des partis qui n'ont pas de capacités propres à définir leurs propres programmes* »⁶⁰. Un autre argument consiste à dire que les programmes sont destinés aux initiés : « *Au sein de notre parti, nous avons un programme. Seulement nous identifions nos membres à qui nous montrons ce programme* ». ⁶¹

⁵⁵ En kirundi les deux termes signifient « Imigambi y'imigambwe ».

⁵⁶ Pour plus de conformité, nous avons souvent utilisé le terme « programmes des partis politiques »

⁵⁷ « Un parti est agréé après avoir montré son programme », Entretien Individuel, Concilie Nibigira, Vice-président du Parti UPRONA, le 10 février 2010.

⁵⁸ Groupe de dialogue, Rumonge (Bururi), 7 avril 2009

⁵⁹ Busoni, (Kirundo), 17 juin 2009

⁶⁰ Groupe de réflexion, mars 2009 ; Groupe de Dialogue, Rumonge (Bururi), 7 avril 2009.

⁶¹ Onésime Nduwimana, Porte parole du CNDD FDD, le 9 septembre 2009

Pour la population consultée, au contraire, « *le programme original vaut mieux qu'une copie. En plus, en publiant son programme, on se protège mieux parce que celui qui en ferait la copie serait alors démasqué* ». ⁶² D'autre part, « *même si les programmes étaient copiés, cela devrait enchanter celui qui l'a conçu si réellement il l'avait pensé dans l'intérêt de la population* ». ⁶³ Les gens pensent en outre que dans les cas où les programmes existent, « *ils devraient être communiqués à tout le monde, aux affiliés et non affiliés* ». ⁶⁴ D'autres ajoutent qu'avoir des programmes ne suffit pas, encore faut-il qu'ils soient faisables, réalistes et mis en application : « *Les candidats font des promesses, mais quand ils accèdent au pouvoir, ce n'est plus leur préoccupation* » ⁶⁵. Ils suggèrent donc aux partis de « *présenter un programme chiffré, montrant les actions envisagées, le budget qui sera utilisé et les partenaires qui devront être impliqués. Si un parti propose par exemple d'augmenter les salaires des fonctionnaires, il doit dire également comment il entend financer cette mesure et combler le manque à gagner qui en résultera pour l'Etat* ». ⁶⁶

Au sein de la diaspora, certains sont politiquement engagés dans des partis de leur pays de résidence et ils expliquent avoir choisi leur parti en comparant les différents programmes proposés sur les sites internet des partis. Un participant ne cache pas que son soutien pour le parti X du Burundi « est assuré », mais s'étonne tout de même de voir que son représentant « *fait le voyage en Europe pour chercher des adhérents sans avoir en main un programme politique à leur présenter* » ⁶⁷.

Cependant, les responsables politiques sont eux-mêmes conscients que des efforts doivent être fournis et qu'il est possible de travailler sur les programmes. Le principal obstacle soulevé reste la faiblesse de ressources et les entraves légales qui ne favoriseraient pas les activités des partis en dehors de la campagne électorale.

III.2. 2. Nécessité de mettre en place des structures de formation, des ressources et de l'expertise au profit des partis.

Au cours de cette recherche, il est apparu que les partis n'avaient pas, dans leur quasi-totalité, de laboratoires d'élaboration de visions et de programmes. ⁶⁸ Leurs activités principales se ramènent à gérer les affaires administratives et les sensibilités internes, recruter des militants, collecter des cotisations, et élaborer des stratégies pour contrer les adversaires. L'ex-président de la République Sylvestre Ntibantunganya déplore que les porte-parole des partis « *discutent beaucoup dans les médias* », mais que « *leurs débats pèchent par l'absence de recherches et de prospectives, de sources et de chiffres* » ⁶⁹. Pour remédier à ce problème, il pense à des structures de formation comme des Fondations (Fondation Jean Jaurès du parti socialiste français, Konrad- Adenauer en Allemagne, etc), mais aussi à l'exemple de l'Institut Rwagasore du parti UPRONA dont il a été directeur en 1992. Malheureusement, « *même à l'UPRONA, on n'en parle plus* » ⁷⁰.

La plupart des chefs de parti rétorquent qu'ils n'ont même pas de bureaux. Effectivement, nombre de permanences des partis se trouvent au domicile de leurs présidents ou dans des studios à une seule pièce.

⁶² Stef V, Anvers (Belgique), 12 octobre 2009.

⁶³ Idem

⁶⁴ Focus Group Rumonge (Bururi), le 7 avril 2009, Consultations provinciales, Cankuzo, le 15 septembre 2009.

⁶⁵ Groupe de Dialogue, Rumonge (Bururi), 7 avril 2009, Consultations provinciales, Mwaro, 20 juillet 2009,

⁶⁶ Focus Group, Giteranyi (Muyinga), 18 juin 2009

⁶⁷ Focus Group, Bruxelles (Belgique), 3 octobre 2009.

⁶⁸ Focus Group thématique, société civile, le 27 mai 2009 ; Consultations avec les Burundais de la diaspora, Louvain-La Neuve (Belgique), 4 octobre 2009,

⁶⁹ Entretien avec l'ex-Président Sylvestre Ntibantunganya, Bujumbura, 18 Mai 2009

⁷⁰ Idem

Cela n'est pas le cas pour les partis institutionnels comme l'UPRONA, le CNNDD-FDD et le FRODEBU. Ce n'est pas non plus le cas d'autres partis qui ne font pas partie du gouvernement, comme l'UPD-ZIGAMIBANGA, le FNL, le MSD et le CNDD, qui ont des bureaux qui fonctionnent correctement.

Mais on peut aussi imaginer des mécanismes collectifs visant la formation et le renforcement des capacités des partis, par exemple à travers le Forum des partis qui a été mis en place en Février 2010.⁷¹ Les formations proposées aideraient les partis politiques à avoir du personnel compétent et régulièrement informé, à payer des stages de perfectionnement à leurs membres, à organiser des séminaires de réflexion et d'échanges sur des sujets spécifiques intéressant la vie du pays, etc.

En outre, le renforcement des capacités des partis pourrait selon la plupart des personnes rencontrées, contribuer à diminuer les conflits politiques, l'ignorance étant la base des conflits, et la compétence la solution : « *Abategetsi bacu barakwiye kwigishwa invugo iryoheye amatwi, idatuma abanywanyi babo bagumuka/ Nos leaders politiques ont besoin d'être formés en communication non violente qui n'incite par leur sympathisants à la désobéissance et aux haines* ». Ainsi, dans les collines, on entend souvent, « *Abaturongoye mu migambwe nibo baduha akarorero kabi. Barakwiye kwigishwa cane ingendo ya démokarasi/ Les responsables politiques nous servent souvent de mauvais exemples, ils ont besoin d'une éducation civique et démocratique* ». Ou encore, « *Kudatahura neza amategeko, biratuma abanyimigambwe benshi bacanamwo / Certains conflits sont liés à la mauvaise compréhension de la loi par les membres des partis politiques* ». ⁷²

III. 2.3. Promouvoir les échanges des savoirs et la communication avec les autres sphères de la société

Selon Tollison et Willet, les électeurs sont par principe censés utiliser l'information pour « *bien voter, sélectionner les candidats qui serviront le mieux leurs intérêts ou leur vision du monde* », et « *les individus les moins informés ou les moins bien formés seront les moins à même de se faire un jugement* » ⁷³.

Il se trouve malheureusement que dans notre pays, lorsque des programmes existent, les partis n'ont généralement pas développé des canaux pour les communiquer et en discuter avec les autres sphères de la société. Les réunions qu'ils organisent restent fermées au monde extérieur. La pratique de recherches, séminaires et colloques où peuvent se rencontrer des acteurs multiples reste l'apanage d'autres sphères de la vie publique, la société civile, les Nations-Unies, les Eglises et les Universités.

En outre, les partis n'ont pas de magazines, ni de journaux. De temps en temps, un journal de parti peut faire une apparition occasionnelle, à des circonstances particulières, notamment pour combattre un adversaire. En dehors des tracts et des meetings, il n'existe pas d'autres moyens de communication. Or le tract est souvent utilisé pour accabler l'adversaire, sur des aspects secondaires et personnels plutôt que pour faire de vraies propositions sur les questions de société qui intéressent tout un chacun. En matière de nouvelles technologies de la communication, sur les 44 partis, seuls deux partis (le MSD et l'ADR) avaient au moment de la recherche, déjà publié leurs programmes sur site Web.

⁷¹ Focus Group, Kamenge (Bujumbura mairie), le 12 mars 2009, Groupe thématique, Etudiants, Bujumbura, 13 mars 2009, Focus Groupe, Busoni (Kirundo) le 17 juin 2009, Focus Group, Ruyigi, le 16 septembre 2009

⁷² Idem

⁷³ TOLLISON, R. et WILLET, T.D., "Some Simple Economics of Voting and Non-Voting", in Public Choice, Vol.16, N°1, New-York Academy of Science, 1973, p.65

En plus de tous ces défis, les responsables des partis évoquent un autre obstacle, celui de la loi sur les partis qui *n'autoriserait les partis à communiquer leurs programmes que deux semaines avant la campagne électorale*⁷⁴. Au Ministère de l'Intérieur et à la CENI, on insiste sur le fait qu'il s'agit d'une erreur d'interprétation et qu'il faut « *faire une nuance entre une campagne électorale et les activités ordinaires des partis, leurs programmes qui devraient être constamment adaptés et mis à jour et versés dans le débat public* »⁷⁵. Pour ces deux institutions, la loi ne devrait pas constituer un frein à la diffusion des programmes et conseillent de faire une nuance entre le programme d'un parti pendant la campagne électorale et le programme continu de ce même parti. C'est ce même programme qui doit être sans cesse communiqué à la population. Pour Pierre Claver Ndayicariye, Président de la CENI, le problème vient du fait que les partis politiques n'ont pas encore l'habitude de communiquer sur leurs activités : « *Abanyamigambwe bakwiye gutahura ko badakwiye gukora gusa mu gihe c'amatora, ariko ko bategerezwa kwama bariko biyumvira imigambi bokorera ababatoye hamwe n'abarundi bose. Ntategeko na rimwe ribuza imigambwe gukora /Aucune loi n'empêche les leaders des partis politiques d'adapter constamment les programmes politiques en fonction des grands défis auxquels font face les citoyens, que ce soit ceux qui les ont élus ou les autres* »⁷⁶. Pour le Président de la CENI, un grand handicap est que, enfin de compte, les partis politiques ne savent pas vendre leurs actions. « *Abarundi muri rusangi ntibazi kumenyeshya ivyo bariko barakora /En général, les Burundais ne savent pas communiquer ce qu'ils sont entrain de faire* »⁷⁷. Pour la CENI, faire connaître son programme ne signifie pas organiser des meetings sur les places publiques mais plutôt diffuser son programme, sa vision sur une question donnée, soit en mettant le programme par écrit, soit en organisant des rencontres avec les acteurs clés.

Enfin, consolider la démocratie ne dépend pas seulement de l'un ou de l'autre, mais de la complémentarité entre les deux. Là où les partis politiques manquent d'expertise, les autres milieux de la recherche pourraient les suppléer pour contribuer à la formation et inspirer les politiques publiques. Le nouveau Forum des partis résultant du projet Cadres de Dialogue, auquel toutes les sphères ont participé, pourrait servir d'espace de formation et d'échanges des savoirs pour les partis, ainsi que d'interface avec des structures étatiques, la société civile, les milieux culturels et le secteur privé, qui auraient ainsi l'occasion de trouver un prolongement politique à leurs plaidoyers. L'idéal est que chaque acteur national soit le support, non d'une confrontation stérile, mais d'une réflexion constructive fondée sur des bilans de connaissance, le partage des idées et sur des pistes de réformes qui ont déjà fonctionné à l'échelle locale ou à l'étranger.

Dans ce sens, une des actions que pourraient jouer la société civile et les médias serait de mobiliser l'opinion à partir d'une approche plus professionnelle des enjeux politiques. Cela demande de la formation et de la spécialisation, des savoirs et des connaissances. En accomplissant leurs obligations d'une manière équidistante vis-à-vis des partis politiques, les médias et la société civile peuvent contribuer à la construction d'une culture citoyenne, qui ne réside pas seulement dans la possibilité de choix multiples entre plusieurs partis, mais aussi dans la possibilité de s'exprimer librement, de dialogue et de tolérance, des valeurs universelles de paix et de démocratie. On les voit en ce moment à l'œuvre à la faveur de l'actuelle campagne électorale. Cela devrait continuer au-delà des élections, en privilégiant des thématiques de grande préoccupation sociale.

Malheureusement, entre la société civile et les partis, les relations restent limitées. De manière générale, les expertises et les savoirs locaux sont peu associés aux sphères partisanes. Ce n'est pas seulement de la faute des partis. Même les acteurs non partisans hésitent à se montrer dans les rares cadres auxquels

⁷⁴ Lire le Code électoral, Chapitre IV, art.25

⁷⁵ Groupe thématique, Société civile, Bujumbura le 27 mai 2009.

⁷⁶ Groupe thématique, Société civile, Bujumbura le 27 mai 2009.

⁷⁷ Entretien individuel, Pierre- Claver Ndayicariye, Président de la CENI, le 16 février 2010.

ils peuvent être invités par ces derniers, par crainte d'être soupçonnés d'avoir des relations incestueuses, soit avec le pouvoir, soit avec l'opposition : « *Bakubonye ugiye mu nama y'umugambwe kanaka, uri uwo muri société civile canke mudasangiye umugambwe, baca bakwirukana ngo ugiye kubasuma urusaku. Abo murikumwe nabo baca bavuga ngo winjiye muri uwo mugambwe, kubera bakubonye gusa ugiye kumviriza ibivugwa / Si on te voit dans des réunions d'un parti tel, ses membres te prennent pour un espion et tes collègues de parti disent que tu as changé de parti, alors que tu as participé dans le seul but de comprendre les idées de cet autre parti* ». ⁷⁸

La société civile et les médias qui offrent des espaces d'expression et d'engagement citoyen, pourraient participer à la circulation des idées et de l'information en dehors des canaux des partis. Leur contribution pourrait surtout être de réconcilier la politique et le citoyen. Lors du processus d'enregistrement des électeurs de janvier-février 2010, on a pu se rendre compte du rôle qu'ils ont joué pour mobiliser une population peu enthousiaste à se faire inscrire au rôle d'électeur et éviter ainsi que la politique ne s'occupe du citoyen sans lui. On a tendance à reprocher aux médias et à la société civile de vivre de « *rente de la critique* » ⁷⁹ et de favoriser « *la récurrence de débats sur l'immoralité de la politique et de ceux qui la font* ». Et partant, de contribuer aussi à la déconstruction de l'autorité de l'Etat et de « *l'abolition de la politique* » ⁸⁰ même si certains trouvent que l'Etat devrait donner du travail à ces acteurs pour qu'ils cessent de s'occuper de ce qui ne les regarde pas. « *Ayo mashiramamwe Leta yakweze, n'ibaronderere akandi kazi bakora bareke kwirigwa barakontorora ubusho / L'Etat devrait chercher autre chose à faire à ces acteurs de la société civile et des médias qui ne font que contrôler des prisons* » ⁸¹. Le débat récurrent sur l'ingérence de la société civile et des médias dans la politique n'est pas très productif parce que : « *si les associations constitutives de la société civile n'entrent pas dans un processus de politisation, leur action ne saurait engendrer d'investissement démocratique, et les régimes autoritaires sont parfaitement à même de s'accommoder de l'existence d'un secteur associatif florissant, à condition que les associations soient apolitiques* » ⁸². On les a vues récemment, dans des pays comme le Niger et la Guinée, payer de leur vie pour s'opposer à l'arbitraire qui est le meilleur ennemi de l'Etat de droit. Sans l'Etat de droit, il n'y aurait pas d'espace politique pour les partis et encore moins pour la démocratie. Cependant, « *si l'État absorbe la société, c'est le totalitarisme* », et dans le cas inverse, « *si c'est la société qui absorbe l'État, alors c'est l'état de nature hobbesien que préfigurent les tragédies somalienne, libérienne ou sierra léonaise* » ⁸³. Chacune des deux sphères participe donc de sa propre légitimité, même si elles ont parfois, il est vrai, des intérêts et des logiques propres.

III.2. 4. Financement des partis

Face aux problèmes ci-haut cités, la plupart de partis évoquent surtout le problème du manque de ressources financières et de compétences. Comment dès lors passer de partis de discussion à des partis de réflexion si on n'a pas les moyens de faire des recherches et d'organiser des cadres de discussion, qui

⁷⁸ Focus Group, Cankuzo, le 15 septembre 2009.

⁷⁹ Bayart, Jean-François., *Société civile en Afrique*, P.U.F, Paris, 1986, p.48

⁸⁰ BAKER, Gideon, "The Taming of the Idea of Civil Society", in *Democratization*, Vol. 6 (3), University College of Ripon and York St-John, 1999, p.4.

⁸¹ Focus Group, Gitaramuka (Karuzi), janvier 2008

⁸² CAMAU, Michel., « Sociétés civiles "réelles" et téléologie de la démocratisation », in *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 9, n° 2, Novembre 2008, p.26

⁸³ AZARIA, Victor, and CHAZAN, Naomi, "Disengagement from the State in Africa: Reflections on the Experience of Ghana and Guinea," *Comparative Studies in Society and History*, www.jstor.org

pourraient servir de lieu de construction de projets et de programmes? Comment aussi éviter le risque que les partis ne deviennent trop dépendants de la générosité de certains individus, qui peuvent alors prendre leur contrôle, dicter les décisions à prendre, placer des individus dans la hiérarchie du parti et décider des listes des candidats pour les élections ? Comment éviter enfin l'utilisation de biens mal acquis pour financer les activités politiques, comme ce fut le cas au Kenya sous l'ère Moi et sans doute ailleurs ⁸⁴?

La loi n° 1/006 du 26 juin 2003 portant organisation et fonctionnement des partis politiques dispose, en son article 20, que « *l'Etat contribue au financement des campagnes électorales présidentielles, législatives et communales à l'aide de moyens qu'il détermine* ». De même, la Constitution, en son article 84, parle du financement des partis politiques dans des conditions fixées par la même loi.⁸⁵

Cependant, il n'existe pas encore de loi spécifique pour traduire ce principe en action et le budget de l'Etat ne prévoit pas encore d'allocations aux partis. Ce n'est que lors des campagnes électorales que l'Etat, aidé par ses partenaires du développement, consent à appuyer les partis dans le but d'aider ces derniers, mais aussi pour éviter l'utilisation des moyens de l'Etat par un seul ou quelques partis, pendant la campagne électorale, ce qui occasionnerait des conflits. Ainsi, en 1993, tous les chefs de partis ont eu droit à des Jeep 4x4 clés en main. Certains pensent que cela a eu d'autres effets pervers, notamment la multiplication des partis, que quelques uns considèrent comme des associations parmi d'autres qui n'auraient pas dû être financées sur le dos du contribuable qui ne partage pas forcément leurs idées. En 2005, la CENI a distribué un certain montant aux partis politiques participant aux élections législatives en fonction du nombre de circonscriptions dans lesquelles le parti présentait des candidats. Signalons ici qu'aucun parti n'a produit de rapport sur la manière dont il a utilisé ces fonds.

Selon plusieurs participants, le financement des partis favoriserait le développement des programmes politiques : « *les partis politiques financièrement vivants seront capables de proposer un programme idéologique et des projets de sociétés réalisables.* »⁸⁶. Cela pourrait en outre renforcer les liens entre les besoins quotidiens de la population et les préoccupations des responsables politiques. Dans ce sens, le financement ne devrait pas se limiter aux périodes des campagnes électorales.⁸⁷

En outre, le problème des ressources n'affecte pas seulement les capacités institutionnelles des partis, il fragilise aussi la stabilité politique. Cela est particulièrement visible après les élections, avec le phénomène de « transhumance » du personnel politique d'un parti à un autre. Les partis perdants sont affaiblis et déplorent la fuite des cerveaux : « *Imaginez une personne en qui un parti a investi pendant des années et qui va servir le parti au pouvoir parce que son propre parti n'a plus de postes à lui proposer* » ⁸⁸.

⁸⁴ DFID et NDI, L'Argent en Politique, Initiative sur le financement des partis politiques en Afrique, Washington DC, Novembre 2004, cfr www.accessdemocracy.org

⁸⁵ Constitution du Burundi, op.cit. Article 84

⁸⁶ Interview, NTIBANTUNGANYA, Sylvestre, le 18 mai 2009 ; Consultations provinciales, Muramvya, le 23 juillet 2009.

⁸⁷ Groupe de réflexion, Bujumbura le 3 avril 2009.

⁸⁸ Groupe de réflexion, 8 mai 2009

Ce débat fait son chemin en Afrique et certains pays ont déjà adopté un système de financement public des partis ⁸⁹. Pour pouvoir bénéficier du financement public, un parti doit démontrer qu'il tient régulièrement ses assemblées et congrès, justifier la provenance de ses ressources financières propres et leur utilisation et avoir participé aux élections législatives ou communales.

L'intervention de l'Etat peut revêtir des formes multiples d'aide, que ce soit pour couvrir les dépenses opérationnelles, les dépenses de campagnes ou les activités parlementaires. Le financement de groupes parlementaires ne va pas directement aux partis mais contribue à réduire les dépenses du parti représenté au parlement. Sur le plan opérationnel, il peut s'agir du financement des loyers des permanences et des salaires, de l'organisation d'assemblées et de congrès qui servent de cadres d'éducation citoyenne et d'élaboration de programmes. Ces dépenses d'activités n'ont donc pas de lien direct avec les élections.

Il existe aussi d'autres formes d'aide ou d'incitations non quantifiables, comme l'accès aux médias publics sans payer les redevances publicitaires, ou des exonérations fiscales. Les temps d'antenne à la radio et à la télévision publiques augmentent la visibilité des partis et peuvent aussi inciter les citoyens à s'engager. En somme, ces aides visent à garantir les activités des partis sans lesquelles on ne saurait parler de démocratie.

Le financement indirect peut aussi inclure le financement des institutions de recherche et de formation politique qui « *assument une fonction d'utilité publique semblable à celle des partis et partagent ponctuellement des ressources avec eux* »⁹⁰. Pour la stricte proportionnalité, chaque parti reçoit des aides par rapport à la taille de son électorat mesurée après les élections législatives. Pour la stricte égalité, les partis sont pris sur le même pied d'égalité. La Hongrie combine les deux avec des subsides de 25% répartis de manière équitable et les 75% restant sont distribués sur base des résultats obtenus après les élections législatives. La République Tchèque accorde un forfait équitable pour les partis ayant obtenu le minimum de 3% aux législatives et passe du forfait à une allocation annuelle pour chaque siège parlementaire de plus. Dans tous les pays, les minorités linguistiques sont exemptées de ces conditionnalités en vue de promouvoir l'équité et l'égalité des chances. Et dans tous les pays, les allocations forfaitaires sont versées à tous les partis participant aux élections, alors que les allocations proportionnelles sont versées après les élections, sous forme de remboursement des dépenses engagées et au prorata des résultats obtenus. Au Portugal par exemple, les allocations forfaitaires représentent 20% et les allocations proportionnelles 80% de l'ensemble du budget annuel alloué aux partis politiques. Pour être considéré comme participant éligible, il faut avoir présenté des listes dans au moins 51% des circonscriptions.

Certes, le Burundi est pauvre et les partis sont nombreux. Mais il peut faire appel à l'aide internationale, comme cela a été le cas aussi pour certains pays sortant de conflits, comme la Bosnie-Herzégovine où les donateurs ont beaucoup financé le développement démocratique. C'est aussi grâce à ces mêmes donateurs que le Burundi vient de se doter d'un Forum des partis politiques qui est entré en vigueur au mois de Février 2010. Ce Forum des partis pourrait ainsi servir de creuset de formation et de développement démocratique,

⁸⁹ Au Mali le système est en vigueur depuis 2000. En 2009, le budget alloué aux partis était de 1 201 530 822 FCFA répartis entre 62 partis suivant des règles fixées par la Charte des partis. Ainsi, le budget alloué aux partis « *représente 0,25% des recettes fiscales et répartie entre les partis éligibles selon une clé qui fait intervenir la participation aux élections (15%), le nombre de députés (40%), le nombre de conseillers communaux (35%) et le nombre de femmes élues (10%)* ». L'utilisation de ces fonds est soumise au contrôle de la Cour des Comptes.

⁹⁰ Pour les modalités pratiques, certains pays européens ont développé des outils de répartition intéressants qui appliquent une combinaison de la règle de stricte proportionnalité et de stricte égalité.

en plus de son mandat actuel de régulation des conflits internes aux partis. Et pour la liste des partis que comprend le Forum, la clé de distribution des allocations pourrait combiner la règle de stricte égalité et celle de stricte proportionnalité, ou une des deux seulement. C'est le coût de la démocratie. Afin de bénéficier des financements étatiques, les partis seraient soumis à l'obligation de transparence dans la gestion de leurs fonds et dans leurs activités, de se réorganiser pour se doter d'organes chargés de programmes et d'outils de communication, d'organiser des forums et des congrès pour présenter leurs propositions et faire participer la population à leurs réflexions, etc. Cela répondrait aux attentes de la majorité de la population touchée par cette recherche, qui regrette de ne pas avoir connaissance de la vision proposée par chaque parti politique sur les différents problèmes qui minent le pays et qui recommande la mise en place de mécanismes de communication et de consultation des citoyens, membres ou non membres du parti, où qu'ils soient. Un responsable de la police dans la province Karuzi reconnaît par exemple que son statut lui interdit d'être membre d'un parti politique quelconque mais il affirme qu'il a le droit de voter comme tout citoyen burundais. Son inquiétude est que jusqu'aujourd'hui, il ne parvient pas à décider pour quel parti il pourra porter son choix car il n'a jamais vu aucun programme.⁹¹

III.2.5. Obligations de performances

La présente période électorale offre aux Burundais l'occasion d'exprimer le degré de l'attention qu'ils portent à l'égard de leurs acteurs politiques. Les partis de l'opposition auront une occasion de rattrapage, et le parti au pouvoir une opportunité de confirmer sa victoire de 2005. Il faudra donc que l'échec soit accepté comme une sanction, la victoire comme une récompense exigeante. Or, lors de cette recherche, une des questions récurrentes qui est ressortie des débats concerne le contrôle citoyen entre les élections. Les participants ont l'impression que la voix du citoyen est importante lors des élections mais qu'elle est oubliée pendant tout le reste du mandat jusqu'à la prochaine législature. Des recherches ont démontré qu'un public plus attentif engendre une plus forte responsabilité des politiques devant l'électorat et que la responsabilité diminue lorsque le niveau d'attention diminue. Des statistiques indiquent que « *si la sensibilité du public n'était que de 40 %, le système serait à peu près deux fois moins efficace* »⁹².

Quels pourraient donc être les mécanismes qui permettraient au citoyen de faire entendre sa voix, et aux partis d'être attentifs, sans attendre la fin de la législature ? Serait-il possible que le citoyen joue son rôle d'arbitrage des conflits politiques, même avant que les élections reviennent, par sanction ou par récompense exigeante ?

Avec le système actuel burundais, où toutes les élections se déroulent la même année, tous les 5 ans, la plupart des personnes rencontrées déplorent le fait que les élus, une fois installés sur leurs sièges, soient ainsi protégés de toute sanction populaire à mi parcours. Ils regrettent en outre que plus de la moitié des administrateurs communaux, pourtant élus par la population, aient été destitués par le gouvernement sans aucune évaluation objective de leurs actions ou inactions. Certains se demandent donc si l'échelonnement des différents types d'élections ou l'organisation d'élections intermédiaires ou en cours de mandat ne pourraient être une solution, par exemple en intercalant des élections locales avec des élections nationales. D'autres estiment que ce serait compliqué et que cela déstabiliserait les institutions.

⁹¹ Focus Group, Karuzi, 21 juillet 2009

⁹² MACKUEN, B. Michael ; STIMSON, A. James ; ERIKSON, S. Robert, Responsabilité des élus devant l'électorat et efficacité du système politique américain : une analyse contrefactuelle, in Revue française de science politique, vol. 53, n° 6, décembre 2003, p. 887-909, © 2003 Presses de Sciences Po., P.902

Il existe ailleurs dans le monde des expériences intéressantes et des cadres de collaboration visant une plus grande responsabilisation des élus, qui pourraient inspirer les Burundais. Au Brésil par exemple, le système de « Budget participatif » initié en 1989 dans la ville de Porto Alegre fait recette dans certains pays comme le Bénin, le Sénégal, le Mali et le Burkina Faso. Le Budget participatif est défini ici comme « une réponse au défi de renouvellement de la démocratisation et de l'action politique, en créant un nouvel espace public où se côtoient et se rencontrent les simples citoyens, le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, et c'est cet espace public qui devient le véritable centre de décision ». Ainsi, les habitants de la ville participent chaque année aux assemblées de quartiers, et avec l'aide de leurs délégués élus, décident des priorités de développement et du budget communal.

Au Rwanda, le système d' « Imihigo »⁹³ constitue l'équivalent du Budget participatif de Porto Alegre. Au moment de notre passage dans la Mairie de Kicyukiro dans le District de Kigali, une assemblée allait se tenir pour la révision budgétaire. L'agenda est annoncé à la radio et la séance est publique (même notre équipe a été invitée à y assister). Une fois les trois mois, le maire doit présenter les résultats des activités déjà réalisées lors d'une journée dite « porte-ouverte » retransmise à la radio. Une conférence publique clôture la journée. L'évaluation passe en revue les activités planifiées, la situation de base, les résultats obtenus, le budget prévu et le budget engagé, les problèmes rencontrés et les actions à envisager pour les résoudre. Si ce système ne manque pas d'intérêt, il présente toutefois une incohérence puisque les contrats de performance, au lieu d'être signés entre l'autorité et la population qui l'a élue et envers qui elle est redevable, sont signés au niveau central entre les maires de districts et le Président de la République et, aux niveaux intermédiaires du district, entre le maire et chacun des responsables d'autres secteurs et entités territoriales, mais aussi avec les institutions supervisées par les administrations locales comme les hôpitaux, les écoles et les centres de santé.

Toujours au Rwanda, en plus des contrats de performances « Imihigo », il existe d'autres incitations à la créativité, comme la « Journée des innovations » qui a lieu chaque année et qui récompense les meilleures initiatives prises par les autorités à la base au bénéfice de leurs citoyens. Est récompensée toute personne qui parvient à trouver une solution à un problème et cela à un faible coût.⁹⁴

Cependant, comme le dit Catherine Van Nypelseer, « *il est trop tôt pour juger si de tels processus sont généralisables à plus grande échelle, en particulier pour la gestion d'un Etat* », mais « *ses succès suscitent un enthousiasme et c'est pour cela que la Banque Mondiale accorde à de tels projets des prêts à des taux avantageux* »⁹⁵. Sans être une panacée, ces mécanismes constituent un moyen de développer la responsabilité et la participation, l'initiative et la créativité.

Au Burundi aussi, le Président Nkurunziza Pierre a l'habitude de primer des responsables politiques et administratifs qui se sont distingués par leur dévouement particulier. La publication du classement provincial en matière de propreté est aussi une autre forme de sanction et de récompense, pour soumettre les Gouverneurs à l'obligation de performances. Il manque seulement un cadre institutionnel qui transformerait cette pratique ad hoc en une procédure généralisée et basée sur des critères précis afin de rationaliser l'expérience. On peut commencer l'exercice dans une commune où l'administrateur par exemple montre à

⁹³ Le terme « Imihigo » vient du verbe « Guhiga » qui, en Kinyarwanda (et en Kirundi d'ailleurs), veut dire « montrer que tu es capable de mieux faire que quelqu'un d'autre ». C'était une pratique à la cour royale de montrer au Roi où quelqu'un démontrait sa bravoure. Les Rwandais ont voulu ainsi revaloriser cette pratique de vaillance.

⁹⁴ Pour pallier au problème du bois de chauffage, un habitant a inventé un brasier (imbabura) maintenu chaud à l'aide d'une pierre.

⁹⁵ Van NYPELSEER, Catherine, Démocratie participative à Porto Allègre, *Une illustration de l'approche du budget participatif*, Banc Public, No. 10, Mai 2002, <http://www.info.worldbank>

ses élus ce qu'il va accomplir dans sa localité. Au moment de présenter son engagement, il montre avec quels moyens il va accomplir ces activités, pendant un temps donné et en collaboration avec des partenaires bien identifiés. Il invite également les différents intervenants qui oeuvrent dans sa localité, comme les bailleurs ou les organisations nationales.

Sur le plan de la décentralisation, la loi communale burundaise serait un atout pour mettre en place des mécanismes d'évaluation des performances des élus, ainsi que l'expérience de l'Association Burundaise des Elus Locaux (ABELO). Le respect et l'amélioration de l'article 15 de la loi communale permettront de constater si réellement les élus locaux mettent au centre de leurs activités les préoccupations de la population. En effet il était prévu que des conseils communaux organisent au moins deux fois l'année des rencontres ouvertes aux conseils des collines et aux représentants des associations oeuvrant dans la commune pour les informer de manière transparente sur la vie de la commune.⁹⁶ Seule la commune Matana en province Bururi a reçu les félicitations publiques du Président de la République pour avoir respecté les règles de la comptabilité publique et réussi à payer son personnel au moment des communes réputées plus riches comme Rumonge et Ngozi ont des problèmes de trésoreries pour ⁹⁷.

⁹⁶ Loi Communale, articles 13, 14 et 15.

⁹⁷ Groupe de Réflexion, 12 mars 2010.

IV. Conclusions et recommandations

Lors de cette recherche, certains ont mis en doute l'importance des programmes dans la consolidation démocratique, dans une société clivée : « *umuhutu azoguma atora umuhutu, umututsi atore umututsi / une Hutu continuera d'élire un Hutu et un Tutsi élira toujours un Tutsi* »⁹⁸.

Mais beaucoup ont estimé que pourvus de moyens, les partis seront capables de mener des recherches et animer des séminaires de réflexion, construire des visions, montrer la voie, orienter la société. Et c'est cela d'abord que l'on attend des partis politiques : Servir de laboratoires et de boîtes à idées pour inspirer la gestion de l'Etat. Car comme l'écrivait Claude Fay « *ni opprimés ni manipulés, les peuples n'ont pas d'ethnie* »⁹⁹. C'est la fermeture du jeu politique qui alimente les dissidences, soit ethniques, soit politiques. Que l'on soit Hutu ou Tutsi, « *l'ethnie comme catégorie ne signifie pas grand-chose ... ni bénéfique ni défavorable au système politique et social dans son ensemble* »¹⁰⁰. Beaucoup de Burundais rencontrés estiment d'ailleurs que : « *Quel que soit le temps que prendra le changement de comportement du vote, la compétition doit se faire sur base des programmes et les mandataires doivent être choisis en fonction de ce qu'ils sont capables de faire pour améliorer les conditions de vie de la population* »¹⁰¹.

Malgré un héritage difficile, la sortie du conflit peut servir de point de bascule transformant le cercle vicieux en cercle vertueux. Ceci semble encore plus réalisable depuis la fin de la guerre avec le dernier mouvement armé, le FNL-PALIPEHUTU¹⁰². Les citoyens attendent plus de dividendes de la paix, mais ils restent conscients que cela prendra du temps.

Pour cela, on peut attendre des partis un peu plus, c'est-à-dire la formulation de visions et de programmes concrets, pour montrer par quels petits pas le chemin vers un pays stable et développé sera fait, pour assurer cette progression vers ces horizons que l'on croit possible d'atteindre. L'idée étant que les partis politiques mènent régulièrement une étude sur la vie des citoyens afin de se rendre compte de leurs problèmes quotidiens. Ceci demande évidemment que les partis aient des moyens suffisants, non seulement pour produire constamment des programmes adaptés au contexte et répondant aux problèmes du pays, mais surtout pour former des personnes compétentes capables de mettre à exécution ces programmes, et de s'ouvrir à d'autres sphères de la société.

Il ressort de la présente recherche et des consultations de la population un certain nombre de recommandations visant à renforcer les capacités des partis politiques, à garantir que leurs actions se basent sur un programme et à développer des mécanismes d'évaluation des performances des élus par les citoyens : Les principales étant : (1) *le financement des partis politiques qui parviennent à prouver leur représentativité à la base et au sommet*, (2) *La mise en place des mécanismes qui permettent aux citoyens de faire un suivi de la mise en application des programmes présentés (promesses) par leurs représentants politiques*, (3) *La formation démocratique des membres des partis politiques*.

⁹⁸ Juvénal Muvunyi, Gouverneur de Kirundo, Kirundo, 19 Juin 2009

⁹⁹ Cité par CAHEN, Michel, *L'État ne crée pas la nation : la nationalisation du monde*, Institut d'études politiques de Bordeaux, in Cahiers des sciences humaines, Août 1996, p.162

¹⁰⁰ Idem

¹⁰¹ Focus Group, Busoni, (Kirundo), 17 juin 2009

¹⁰² Devenu parti politique en Mai 2009.

Cependant, ces recommandations ne doivent pas laisser croire que ce sont des solutions miracles, qu'il suffirait de mettre en œuvre pour résoudre tous les problèmes. Mais la recherche de solutions doit être permanente, sans oublier de « *passer à l'acte et se lever chaque matin, pour travailler avec les choses telles qu'elles sont, pour lever les obstacles qui s'opposent à d'autres horizons.....de situer le nécessaire sous l'horizon du possible* »¹⁰³. Les participants au Groupe national du mois de Mars 2010 ont validé ces recommandations et les ont classées par ordre de pertinence, d'importance et de priorité selon l'ordre ci-après, après un vote individuel et secret:

Recommandation 1 : Mettre en place un mécanisme de formation civique et d'apprentissage démocratique, de gestion et organisation des partis

Le manque de formation démocratique engendre nombre de maux qui ont été décrits au cours de la présente recherche. Si l'on veut que les partis burundais jouent leur rôle de régulation de la vie démocratique et proposent des solutions capables de développer le pays et d'améliorer la vie de la population, il faut aussi renforcer leurs capacités. La formation viserait « *à construire des partis qui soient gérés avec compétence, démocratiques dans leur fonctionnement interne, bien ancrés dans la société, respectueux des lois, financièrement transparents et disposant des fonds suffisants, avec une idéologie claire, avec des adhérents femmes et des jeunes, capables de mener des campagnes et de gouverner efficacement* »¹⁰⁴.

L'assistance aux partis devrait donc porter sur plusieurs domaines :

- Le renforcement de l'organisation et de la démocratie interne des partis politiques (efficacité de communication interne, comptabilité, recherche de financements, mise en place d'une structure qui fonctionnent régulièrement et qui réfléchit aux attentes de la population en fonction des contextes, relations avec les médias et la société civile pour la diffusion et la publication des activités réalisées, mobilisation des citoyens, etc.),
- Les relations entre les partis,
- L'élaboration de politiques cohérentes adaptées aux préoccupations des populations,
- L'interprétation des différentes lois régissant le fonctionnement des partis politiques et le système politique en général.
- Les moyens d'accroître la participation des groupes sociaux (femmes, jeunes, minorités,...) dans les partis politiques.
- Ce renforcement des capacités des partis pourrait prendre la forme de formations, de stages, de conférences et séminaires, de conseils individuels. Il est important d'instaurer un dialogue permanent entre les partis. Ce programme de formation pourrait se faire à travers le Forum des partis instauré récemment au Burundi si un véritable dialogue est instauré au sein de ce Forum ou à travers des formations ad hoc pour lesquelles il serait fait appel à des experts nationaux et internationaux.

Recommandation 2 :

Mettre en place des mécanismes de formulation de projets par les élus locaux et d'évaluation des performances de ces derniers, impliquant la participation des citoyens et leurs instances représentatives

¹⁰³ Idem

¹⁰⁴ IDEA, « Une assistance aux partis performante : Des partis plus forts pour une meilleure démocratie », novembre 2007, page 15

L'évaluation des performances permettraient de stimuler la formulation de projets et leur mise en œuvre dans l'exercice de son mandat, de promouvoir l'obligation de rendre compte et d'impliquer la collectivité dans la participation, suivi et évaluation. Ainsi, les citoyens seraient dans le même temps éduqués à récompenser ou sanctionner les performances, sans autres considérations d'appartenance ethnique, politique ou autres.

Différents mécanismes d'évaluation peuvent être mis en place dans d'autres pays, notamment le système de « contrats de performance » qui a été développé au Rwanda, et qui pourrait dans certains de ses aspects, inspirer le processus au Burundi. Dans le cas du Rwanda, le rôle central revient à l'exécutif. Mais dans le cas du Burundi, les participants au Groupe national ont privilégié le rôle des organes représentatifs, les conseils de communes, les députés et sénateurs dans chaque circonscription, en synergie avec d'autres représentants non élus de la communauté, comme instances de socialisation, de participation et d'évaluation des performances. Mais pour que cela soit possible, les mandats et moyens de fonctionnement de ces organes devraient être redéfinis ou redynamisés. Sur la base d'une analyse des besoins de sa circonscription faite en collaboration avec la population locale et les partenaires au développement, une autorité administrative à la base s'engagerait solennellement à réaliser un certain nombre d'activités pour les citoyens dans un délai qu'elle détermine elle-même. Les activités prioritaires seraient préalablement identifiées en collaboration avec les citoyens de cette circonscription.

Si la recommandation cible en première instance le niveau local, l'idéal qu'elle s'étende ensuite à tous les niveaux de responsabilité. Des initiatives concrètes ont déjà été entreprises par le Chef de l'Etat ces 5 dernières années, pour récompenser à l'occasion des événements de grande solennité, certains cadres civils et militaires sur base de leurs mérites particuliers. Cette expérience pourrait être davantage rationalisée et capitalisée, pour récompenser le mérite ou sanctionner l'inaction. Le rôle des médias dans la publicité des activités d'évaluation des performances pourrait être un catalyseur déterminant pour la participation de l'ensemble de la société, à défaut de pouvoir le faire directement. Un des moyens serait notamment que les cérémonies pendant lesquelles les élus présentent leurs engagements à la population soient couvertes par les médias et largement diffusées. Cela pourrait se faire à travers une synergie des médias. La société civile pourrait également aider les citoyens à évaluer les performances des élus, notamment en réunissant des groupes sociaux ayant les mêmes besoins et en organisant des échanges visant à trouver des solutions à leurs préoccupations. Les organisations de la société civile pourraient en outre apporter aux citoyens l'expertise dont ils ont besoin pour identifier leurs priorités et évaluer leur prise en compte par les élus.

Recommandation 3 :

Instituer un financement public des partis politiques qui le méritent, et les inciter à recentrer leurs actions autour des programmes qui répondent aux préoccupations de la population. Le financement dont il est question ici est différent de celui que l'Etat accorde généralement aux partis pendant la campagne électorale. Cette recommandation a réuni plus de consensus parmi le personnel politique, et rassemblé au-delà des clivages qui existaient en ce moment.

Le financement public est compris ici comme un coût à payer pour que les partis aient les moyens matériels et des ressources humaines pour produire, faire des recherches, investir dans la prospective, et ramener davantage le pluralisme partisan à un débat d'idées plutôt qu'à un système d'adversaires occupé à produire des communiqués de presse et échanger des calomnies.

Ce financement vise en outre à réduire l'utilisation excessive des biens de l'Etat par les partis institutionnels pour leurs besoins de fonctionnement et de campagne. En effet, le financement public devrait permettre aux partis qui le méritent, de pourvoir aux besoins de fonctionnement, organiser des réunions et congrès, et ainsi pouvoir animer le débat démocratique de la base au niveau national. Sans devoir pousser les cadres du personnel politique déployé dans les structures étatiques, à utiliser les moyens de l'Etat, rivaliser de malversations pour cotiser plus et justifier leur utilité au parti envers lequel ils doivent leur promotion.

En contre- partie de ce financement, les partis devraient fonder leurs actions sur des programmes bien définis. La mise en avant des programmes couplée à un système de financement des partis permettrait de remettre au sein du fonctionnement des partis le critère de compétence plutôt que celui de richesse matérielle. Cela réduirait du même coup les problèmes de corruption et de malversation économique au sein des partis. Les partis politiques seraient donc amenés à faire appel à des personnes compétentes plutôt qu'à des personnes riches capables d'acheter des électeurs. Ces dernières ont en effet la tentation de « *se rembourser après / kwiwishura canke guhamba abakoze mu matora* »¹⁰⁵ lors de l'exercice du pouvoir, en récupérant l'argent qu'elles ont dépensé dans les biens de l'Etat. C'est ce que certains appellent *faire des partis politiques un fonds de commerce*¹⁰⁶. Il arrive aussi que les candidats des partis politiques soient choisis moins en raison de leurs compétences et crédibilité qu'en raison des moyens qu'ils apportent pour le financement des activités du parti en général et de la campagne électorale en particulier.

Pour sa mise en œuvre, le Forum des partis pourrait jouer un grand rôle et suivant des critères et des devoirs bien définis, notamment :

Avoir obtenu après les élections précédentes, un seuil minimal de représentativité ; disposer d'une structure interne de réflexion et de communication sur les programmes ; produire un programme clair, faisable et régulièrement mis à jour en fonction des évolutions du contexte ; disposer d'un journal d'expression et d'un site internet, diffuser par voie des écrits et des médias, son programme rédigé en kirundi et en français pour permettre un accès large ; produire des rapports financiers réguliers et soumettre ses comptes à un audit externe ; tenir des congrès statutaires.

¹⁰⁵ Kwisubiza, Kwiraha canke Kwiwishura : Se rembourser ce que tu as engagé en y ajoutant même des intérêts. Ou récompenser ceux qui se sont le plus dépensés lors des campagnes électorales.

¹⁰⁶ Agathon Rwasa, Président du FNL, entretien du 6 janvier 2010, Bujumbura Frédéric Bavuginyumvira, entretien du 18 janvier 2010, Bujumbura

Annexes

1. Focus Groupes communaux et provinciaux

Province	Commune	Type de consultations	Date	Participants
Bujumbura Mairie	Kamengge- Cibitoke Ngagara	FG communal	12-mars-2009	17
Bururi	Rumonge	FG communal	07-avril-2009	23
Cankuzo	Cankuzo	FG provincial	15-septembre-2009	28
Cibitoke	Rugombo	FG communal	10-avril-2009	25
Gitega	Gitega	FG provincial	17-septembre-2009	21
Karusi	Karusi	FG provincial	21-juillet-2009	20
Kirundo	Kirundo	FG provincial	19-août-2009	26
	Busoni	FG communal	17-juin-2009	25
Muramvya	Muramvya	FG provincial	23-juillet-2009	27
Muyinga	Muyinga	FG provincial	20-août-2009	27
	Giteranyi	FG communal	18-juin-2009	25
Mwaro	Gisozi	FG provincial	20-juillet-2009	25
Ngozi	Ngozi	FG provincial	21-août-2009	24
Ruyigi	Ruyigi	FG provincial	16-septembre-2009	31

2. Focus Group Thématiques

Province	Date	Participants
Etudiants	13-mars-2009	24
Société civile	27 mai 2009	23

3. Focus Groupes avec la diaspora burundaise

Pays	Ville	Date	Participants
Belgique	Bruxelles	03-octobre-2009	9
	Louvain-la-Neuve	04-octobre-2009	23
Pays-bas	Rotterdam	10-octobre-2009	13

4. Entretiens individuels

Nom et prénom	Fonction	Date
1. Ramadhan Kalenga	Ancien ministre de la Communication (2006)	Le 20 avril 2009
2. Nduwimana Onésime	Porte-parole du CNDD-FDD	Le 9 septembre 2009
3. Ndayizeye Domitien	Ex-Présidents du Burundi	Le 16 avril 2009
4. Buyoya Pierre	Ex-Président du Burundi	Le 9 avril 2009
5. Ntibantunganya Sylvestre	Ex-Président du Burundi	Le 18 Mai 2010

6. Sibomana Tatin	Membre du Comité de réunification de l'UPRONA	Le 13 avril 2009
7. Sinduhije Alexis	Président du MSD	Le 5 janvier 2010
8. Bavuginyumvira Frédéric	Vice -Président du FRODEBU	Le 18 janvier 2010
9. Concilie Nibigira	Vice Président UPRONA	Le 10 février 2010
10. Agathon Rwasa	Président du FNL	Le 6 janvier 2010
11. Ndayicariye Pierre Claver	Président de la CENI	Le 16 février 2010.
12. Salvator Toyi	Ancien ministre des Finances (1993) Bruxelles (Belgique)	Le 5 octobre 09
1. VANDENGINSTE, Stef.	Prof. à l'université d'Anvers Anvers (Belgique)	Le 6 octobre 09
2. Prince Baranyanka Charles	Vient de publier, Le Burundi face à la Croix et à la Bannière, Bruxelles, 541 pages Bruxelles (Belgique)	Le 7 octobre 09
3. Mamès Bansubiyeko	Ancien Administrateur Général des Services burundais de renseignement Charles Roi (Belgique)	Le 7 octobre 09
4. Ndayirinde Isidore	Informaticien Bruxelles (Belgique)	Le 8 octobre 09

Annexe 5 : Les partis politiques avant l'indépendance du Burundi

Appellation	Appellation en Kirundi	Points saillants du programme	Leaders	Date d'agrément
UPRONA : Unité et Progrès National du Burundi	Abadsigana b'i Burundi	<ul style="list-style-type: none"> • Indépendance immédiate • Soutien du régime monarchique • Election du suffrage universel • Séparation des pouvoirs, "burundisation" du commerce • Rationalisation de l'élevage et agriculture intensive 	L.Rwagasore A. Nugu T. Rwuzuye Z. Ntiriyica P. Mirerekano L. Ndenzako A. Muhirwa	01.01.1960
2. P.P : Parti du Peuple	Umugambwe w'Abarundi basanzwe	<ul style="list-style-type: none"> • Un Etat démocratique et égalitaire • Promotion des déshérités • Respect de la monarchie constitutionnelle • Collaboration avec la Belgique • Communauté avec le Rwanda 	J. Baribwegure E. Nigane A. Nzohabona A. Mabone	01.02.1960
3. Parti Démocrate Chrétien	Amasuka y'Umwami	<ul style="list-style-type: none"> • Démocratisation des institutions • Assurer l'essor économique • Donner à tous les burundais des chances égales • Monarchie constitutionnelle avec des règles de successions bien établies • Maintenir les liens étroits avec la Belgique • Existence de plusieurs partis pour que le pouvoir soit véritablement représentatif 	J. Birori J.B. Nidendereza P. Baganzicaha L. Barusasiyeko P. Bigirindavyi P. Gashirahamwe C. Kiyuku N. Kaja - Kameca	
4. M.P.B : Mouvement Progressiste du Burundi	Umugambwe w'amajambere	<ul style="list-style-type: none"> • Abattre le régime féodal • Monarchie constitutionnelle • Séparation administrative entre le Rwanda et le Burundi • Suffrage universel • Démocratisation de l'enseignement, formation accélérée des cadres 	L. Kayibigi R. Banciyeko P. Buzingo A. Buzungu	16.02.1960

5. U.D.P : Union démocratique paysanne	Abavyeyi	<ul style="list-style-type: none"> • Fidélité à la royauté • Opposition à toute discrimination • Gratitude envers la Belgique • Séparation politique avec le Rwanda mais accords économiques éventuels • Indépendance après une véritable démocratisation 	A. Nyarusage M. Mbayahaga Buhori Rurihose	29.02.1960
6. V.P.M : Voix du Peuple Murundi	Ijwi Ry'Abarundi	<ul style="list-style-type: none"> • Information et formation de la population • Privilèges basés sur la valeur et le mérite individuels • Monarchie constitutionnelle • Pas de précipitation inutile vers l'indépendance • Lutte contre le cumul des pouvoirs 	J. Birihamyuma A. Baredetse S. Ndimurwaha T. Cizanye M. Miburo S. Minani	05.03.1960
7. D.N.B : Démocratie Nationale du Burundi	Abatuhurana	<ul style="list-style-type: none"> • La démocratie dans le sens réellement universel du mot 	J. Simbavimbere	21.03.1960
8. P.D.R : Parti Démocrate Rural	Abatananirwa	<ul style="list-style-type: none"> • Assainir et stabiliser l'économie du pays • Indéfectible attachement à la monarchie constitutionnelle • Impôts calculés selon les revenus • Lutte contre l'analphabétisme • Habitat fonctionnel et durable • Indépendance dans un délai assez rapproché 	P.Bigayimpunzi J. Nindorera P.C Kayondi S. Ngowenubusa M..Kavumbagu	Avril 1960
9. P.D.J.T.B : Parti Des Jeunes Travailleurs du Burundi	Umugambwe w'Abasore b'i Burundi	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des intérêts des jeunes travailleurs 	J.M. Rugigana	Avril 1960
10. A.B	Abanyamajambere b'i Burundi	<ul style="list-style-type: none"> • Monarchie constitutionnelle • Indépendance totale dans un délai assez court • Lutte contre l'analphabétisme, création d'une université • "Burundisation" du commerce 	P. Burarame	09.05.1960
11. P.E.P : Parti de l'Emancipation Populaire	Umugambwe w'Ugusumbura Abarundi Basanzwe	<ul style="list-style-type: none"> • Proclamation de l'ethnie hutu "défavorisée" • Monarchie constitutionnelle • Autonomie interne avant l'indépendance • Liens avec la Belgique 	P. Mbuziyonja	16.06.1960

12. U.N.B : Union Nationale du Burundi	Abadahemuka	<ul style="list-style-type: none"> • Emancipation véritable de la masse • Monarchie constitutionnelle • Indépendance préparée • Suffrage universelle • Etude des questions économiques avec la Belgique qui les connaît mieux que quiconque • Progrès de la masse • Indépendance après instauration de la démocratie • Africanisation des cadres • Appel des délégués de l'O.N.U pour organiser des élections • Paix, compréhension et entente entre les Burundais • Justice en tout pour tous • Suffrage universel • Accession à l'indépendance le plus tôt possible mais dans les meilleures conditions de viabilité 		23.06.1960
13. R.P.B : Rassemblement Populaire du Burundi		<ul style="list-style-type: none"> • Progrès de la masse • Indépendance après instauration de la démocratie • Africanisation des cadres • Appel des délégués de l'O.N.U pour organiser des élections 		29.06.1960
14. P.C : Parti Conservateur	Umugambwe w'abashigikizi ba Karyenda	<ul style="list-style-type: none"> • Paix, compréhension et entente entre les Burundais • Justice en tout pour tous • Suffrage universel • Accession à l'indépendance le plus tôt possible mais dans les meilleures conditions de viabilité 		19.07.1960
15. M.R.B : Mouvement Rural du Burundi	Ab'amahoro	<ul style="list-style-type: none"> • Monarchie constitutionnelle • Défense des droits et des intérêts des ruraux • Compétence et honorabilité pour accéder au pouvoir • Démocratisation avant l'indépendance • Généralisation de l'enseignement 		22.07.1960
16. U.H.T.T : Union des Hutu, Tutsi, Twa du Burundi	Abadatana mundagano	<ul style="list-style-type: none"> • Eliminer les injustices • Monarchie constitutionnelle • Développer l'enseignement professionnel • Indépendance immédiate avec "une parfaite collaboration entre les noirs et les blancs" 		27.08.1960
17. P.T.B : Parti des travailleurs du Burundi		<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la dynastie • Promotion en garde des autorités coutumières • "Prix du café à fixer par le planteur lui-même" 		02.09.1960
18. R.T.B : Rassemblement des Travailleurs du Burundi	Intwari z'Uburundi	<ul style="list-style-type: none"> • Monarchie constitutionnelle • Enseignement professionnel • Augmentation des salaires selon les possibilités 		08.09.1960

19. UPROHUTU : Union pour la promotion hutu		<ul style="list-style-type: none"> Défense des intérêts des hutus 		Décembre 1960
20. C.C.B : Concorde des Citoyens du Burundi		<ul style="list-style-type: none"> Monarchie constitutionnelle Respect dû à la personne humaine Attribution des charges par des élections 		05.12.1960
21. P.R : Parti de la Réconciliation	Umugambwe w' Abungarimwe b'i Burundi	<ul style="list-style-type: none"> Egalité devant la loi de tous les débutants Amitiés belgo-burundaise Monarchie constitutionnelle 		Février 1961
22. Parsocilibre : Parti Socialiste Libre du Burundi		<ul style="list-style-type: none"> Institutions démocratiques Monarchie constitutionnelle Attributions des charges publiques en fonction des capacités et non selon l'appartenance ethnique 	M. Buyoya P.Baranyikwa	Mars 1961
23. Burundi Populaire	Inararibonye	<ul style="list-style-type: none"> Respect et soutien de la monarchie constitutionnelle Promotion d'un programme économique et social Vulgarisation de l'enseignement Défense des intérêts du petit peuple hutu 	L. Bihumugani M. Bikobekobe G. Giswaswa L.C. Mushatsi-Kareba	02.08.1961
24. R.P.A : Rassemblement Populaire Africain 25. UNARU : Union Nationale Africaine Rwanda-Urundi		<ul style="list-style-type: none"> Respect de la monarchie Indépendance immédiate 	M. Mashangwa	

Le parti UNARU n'est pas exclusivement burundais puisqu'il groupait plusieurs membres de la TANU (Tanganyika National Union) parti du Tanganyika territory.

6. Les partis politiques agréés et leurs projets de société¹⁰⁷

Appellation des Partis	Date d'agrément	Ordonnance d'agrément	Membres Fondateurs à l'agrément	Organe dirigeant
1. UPRONA (Unité pour le Progrès National)	7/1/1960 et 14/5/1992	530/223	-	372
2. SAHWANYA- FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi)	23/7/1992	205/331	130	81
3. P.R.P (Parti pour la Réconciliation du Peuple)	30/6/1992	205/215	55	4
4. P.P. (Parti du Peuple)	30/6/1992	205/296	46	10
5. R.P.B. (Rassemblement du Peuple Burundais)	12/8/1992	205/358	73	60
6. ANADDE (Alliance Nationale pour le Droit et le Développement)	18/8/1992	205/365	92	18

¹⁰⁷ Source : Ministère de l'Intérieur Ministère de l'Intérieur, Bujumbura, Février 2010

7. RADDES (Ralliement pour la Démocratie et le Développement Economique et Social)	20/7/1992	205/329	55	21
8. P.L. (Parti Libéral)	23/10/1992	205/489	52	9
9. P.S.D. (Parti Social Démocrate)	20/2/1993	205/65	63	15
10. P.I.T (Parti Indépendant des travailleurs)	13/4/1993	205/141	51	51
11. ABASA (Alliance Burundo-Africaine du Salut)	9/7/1993	205/360	65	110
12. M.S.P-INKINZO (Mouvement Socialiste Panafricaniste)	8/5/1993	205/181	54	10
13. PARENA (Parti pour le Redressement National)	3/8/1994	530/176	84	-
14. VERT-INTWARI (Alliance de Vaillants)	1/3/1996	530/067	63	20
15. SANGWE-PADER (Parti pour la Démocratie et la Réconciliation)	1/8/2002	530/598	60	18
16. ALIDE (Alliance Libérale Démocratique)	12/9/2002	530/698	130	17
17. U.P.D (Union pour la Paix et le Développement)	12/9/2002	530/699	56	14
18. NADDEBU (Nouvelle Alliance pour la Démocratie et le Développement au Burundi)	12/9/2002	530/700	77	34
19. PAJUDE (Parti pour la Justice et le Développement)	10/10/2002	530/782	63	32
20. M.R.C. (Mouvement de Rassemblement pour la Réhabilitation du Citoyen)	20/11/2002	530/898	63	346
21. SONOVI (Société Non Violente)	31/12/2002	530/1025	54	26
22. PRNBD (Parti pour la Reconstruction de la Nation Burundaise dans le Développement communautaire RUSANGI)	31/12/2003	530/1594	-	-
23. PACONA (Parti pour la Concorde Nationale)	16/2/2004	530/107	64	19
24. PPDR (Parti pour la Paix, la Démocratie, la Réconciliation et la Reconstruction ABAVANDIMWE)	17/3/2004	530/219	90	-
25. PARIBU (Parti pour le Renouveau Intégral du Burundi INTAHEMANA)	20/9/2004	530/1370	141	35
26. PRMD (Parti pour la Restauration de la Monarchie et le Dialogue- ABAHUZA)	20/9/2004	530/1371	148	22
27. MPL (Parti pour la Promotion et la Solidarité des Masses Laborieuses ABANYAMWETE)	11/10/2004	530/1885	73	34
28. CNDD-FDD (Inama y'Abanyagihugu Baharanira Demokarasi)	10/01/2005	530/011	510	16
29. KAZE-FDD (Front pour la Défense de la Démocratie KAZE)	10/01/2005	530/014	176	32
30. FNL (Front National de Libération ICANZO)	10/01/2005	530/015	119	16
31. FROLINA (Front pour la Libération Nationale –ABANYAMURYANGO)	12/01/2005	530/016	146	15
32. PMP (Parti Monarchique Parlementaire - ABAGENDERABANGA)	12/01/2005	530/018	106	17
33. CNDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie)	13/01/2005	530/26	305	16
34. PALIPE (Parti Libérateur du Peuple Burundais- AGAKIZA)	17/01/2005	530/043	146	15

35. PIEBU (Parti pour l'Indépendance Economique du Burundi - ABANYESHAKA)	14/02/2005	530/189	103	16
36. FEDS (Forum pour l'Équité, le Développement, la Démocratie et la Souveraineté -SANGIRA)	30/9/2005	530/1294	121	30
37. PIT (Parti des Travailleurs et de la Démocratie TWUNGE URUNANI)	24/4/2008	530/442	106	15
38. FRODEBU (Front pour la Démocratie NYAKURI IRAGI RYA NDADAYE)	29/7/2008	530/778	122	15
39. ADR (Alliance Démocratique pour le Renouveau URUNANI RW'IMVUGAKURI)	4/8/2008	530/803	174	13
40. RADEBU (Rassemblement des Démocrates pour le Développement au Burundi)	20/2/2009	530/291	124	21
41. CDP (Conseil des Patriotes)	13/3/2009	530/981	116	15
42. FNL (Forces Nationales de Libération)	21/4/2009	530/	121	-
43. MSD (Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie)	8/6/2009	530/	-	-

7 Quelques projets de société des partis politiques¹⁰⁸

NOM DU PARTI	DOMAINES		
	Politique	Economique	Socio-culturel
1. UPRONA	<ul style="list-style-type: none"> - Indépendance immédiate - Paix et réconciliation nationale ; -Coopération et solidarité internationale -Combat contre le féodalisme, le colonialisme et le communisme -Justice prompte et équitable - Séparation des pouvoirs et élections libres 	<ul style="list-style-type: none"> -Permanence du combat pour le développement du Burundi. - Coopératives -Bonne politique foncière. -Exploitation intensive de la terre ; -Spécialiser l'agriculture ; -Exploitation rationnelle du cheptel bovin -Industrialisation -Internationaliser l'aérodrome d'Usumbura 	<ul style="list-style-type: none"> -Africanisation des cadres et leur formation accélérée ; - Impôts selon les revenus et non la capitation ; - Justice sociale ; - Décongestion des contrées surpeuplées et repeuplement des inhabitées ; - Propriété foncière individuelle.
2. P.R.P.	<ul style="list-style-type: none"> - Réconciliation du peuple burundais -Justice impartiale et équitable - Coopération régionale 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la production dans tous les domaines 	<ul style="list-style-type: none"> - Scolarisation obligatoire jusqu'à 15 ans ; - Privatisation du domaine de la santé ; - Révision à la hausse des allocations familiales ; - Revalorisation de la culture burundaise -Trouver des solutions aux retraités burundais.
3. FRODEBU	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation d'une démocratie pluraliste ; - Combat des pratiques discriminatoires ; - Promotion des droits et libertés de la personne humaine ; - Coopération internationale. 	<ul style="list-style-type: none"> -Ecllosion d'une économie améliorant la satisfaction des besoins vitaux des citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> - Révolution culturelle par une politique soutenue d'instruction et de formation permanente.

¹⁰⁸ Chaque parti politique doit présenter un projet de société ou programme politique spécifique, aux objectifs précis, notamment dans les domaines politique, économique social et culturel (article 30 de la loi n°1/006 du 26/6/2003). Mais pour certains partis politiques, nous n'avons pas pu trouver les dossiers complets. Parfois nous nous sommes basés sur les objectifs contenus dans les statuts.

4. P.L.	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des principes relatifs aux droits de l'homme ; - Consolidation de la coopération internationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement de la production, - Bonne gestion des biens publics ; - Promotion de l'entreprise privée 	-Rendre obligatoire l'enseignement primaire et la multiplication des filières de formation.
5. R.P.B. NTURENGANYWE	<ul style="list-style-type: none"> - Justice sociale pour tous - Respect des droits de l'homme - Elections démocratiques - Dialogue et concertation - Coopération internationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement - Promotion de l'entreprise privée - Intercommunalité et mouvement coopératif 	<ul style="list-style-type: none"> - Alphabétisation - Promotion des valeurs culturelles
6. ANADDE	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcement de l'Unité Nationale et de la Démocratie ; - Service de qualité aux usagers dans tous les domaines ; - Accountability ; - Formation idéologique de l'électorat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la gestion du pays ; - Amélioration du processus de promotion des biens et services ; - Développement intégré ; 	
7. RADDES	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation de l'Unité nationale ; - Défense de l'idéal démocratique ; - Défense et promotion des droits de l'homme ; - Défense de l'indépendance et de la souveraineté de pays ; - Politique étrangère plus ouverte et plus dynamique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du patrimoine foncier, des productions vivrières, des cultures d'exportation ; - Renforcement des structures agricoles ; - Augmentation du potentiel d'élevage ; - Développement rural et artisanat, du tourisme, du commerce, industrie, banques et assurances etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation des valeurs traditionnelles positives ; - Amélioration de l'habitat ; - Augmentation du revenu par tête d'habitant et de la qualité de vie des populations ; Formation et encadrement de la jeunesse à tous les niveaux ; - Promotion du sport, de la culture et de l'information, etc.
8. P.S.D.	<ul style="list-style-type: none"> - Démocratisation des institutions par la voie des élections libres à tous les niveaux ; - Multipartisme ; - Pluralisme syndical, - Promotion des diverses libertés ; - Séparation des pouvoirs ; - Consolidation de l'Unité Nationale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion du commerce, de l'industrie et l'artisanat ; - Respect de la libre entreprise et les lois du marché ; - Faire de la commune un pôle de développement - Protection de l'environnement, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la croissance démographique ; - Promotion de l'emploi ; - Promotion du patrimoine culturel national (la langue, ubushingantahe).
9. P.I.T.	<ul style="list-style-type: none"> - Elections ; - Préservation des libertés individuelles et collectives ; - Existence des organes indépendants des masses (partis, syndicats, associations) 	?	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion du droit à l'instruction, à la santé, à la sécurité sociale, à l'épanouissement culturel et à l'emploi.
10. ABASA	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation de l'Unité Nationale multiséculaire 	?	?
11. M.S.P INKINZO N.B. : On n'a que les statuts	<ul style="list-style-type: none"> - Sauvegarder et Consolider l'Unité Nationale ; - Promotion des droits de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement auto-centré 	<ul style="list-style-type: none"> - Instruction et éducation du peuple ; - Promouvoir des catégories sociales défavorisées.

12. PARENA	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter la nation burundaise ; - Faire respecter l'autorité de l'Etat ; - Lutter contre l'improvisation et la gabegie dans la gestion des affaires de l'Etat. 	<ul style="list-style-type: none"> - Transformer les structures économiques et éviter les inégalités flagrantes entre les couches sociales et améliorer les conditions de celles-ci. 	<ul style="list-style-type: none"> - Changer les mentalités en éradiquant la ténacité des burundais à l'auto-destruction ; - Moraliser la vie sociale.
13. Alliance des Vaillants actuellement VERT INTWARI	<ul style="list-style-type: none"> - Unité Nationale ; - Maintien de la forme républicaine de l'Etat - Tolérance mutuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des taxes et impôts - Diversification des cultures vivrières et d'exportation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre le chômage, la misère et l'obscurantisme - Travail pour tous - Emancipation de la femme et protection de l'enfance ; Enseignement primaire gratuit.
14. SANGWE PADER	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation de la paix et de la sécurité pour tous ; - Démocratie intégrative et participative ; Réconciliation nationale ; Administration territoriale performante, équilibrée et rassurante 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des infrastructures physiques détruites pendant la crise ; - Relance des activités économiques ; - Microfinances rurales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapatriement des réfugiés et réhabilitation des sinistrés ; - Gratuité de l'enseignement primaire ; - Assurance pour tous ; Lutte contre le VIH SIDA et autres maladies transmissibles Planification et promotion de l'emploi.
15. P.P. (Statuts du 19 novembre 2006)	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une société juste, une véritable démocratie et un Etat de droit 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion du développement socio-économique du pays par la voie de l'économie des marchés 	
16. ALIDE-IMBONEZA	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des différentes libertés ; - Contribuer à l'instauration d'une véritable démocratie et d'un Etat de droit 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'emplois dans le secteur structuré et promotion de la micro-finance ; - Libéralisation et privatisation des secteurs productifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurance-maladie - Promotion des femmes et des jeunes ; - Ouverture vers d'autres cultures et promotion des valeurs culturelles.
17. U.P.D. ZIGAMIBANGA (Statuts)	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des droits de l'homme ; - Lutte contre l'idéologie génocidaire ; - Intégrité territoriale ; - Liberté d'expression ; - La paix et la véritable indépendance nationale ; - Mentalité basée sur la justice et le travail ; - Réécriture de l'histoire du Burundi. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion et organisation des catégories sociales défavorisées - Conscientisation nationaliste.
18. NADDEBU-IMPUZABARUNDI	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des principes fondamentaux reconnus par les différents instruments internationaux - Election des représentants du peuple 	<ul style="list-style-type: none"> - Que chaque burundais mange à sa faim ; - Croissance du revenu du paysan 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de « santé pour tous » une réalité et engager une lutte sans merci contre le fléau du SIDA ; - Promotion des valeurs culturelles traditionnelles.

19. PAJUDE - INTAZIMIZA	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la justice et du développement ; - Stabilité des institutions politiques ; - Lutte contre le génocide ; - Démocratie représentative ; - Traitement rapide des dossiers judiciaires ; - Paix et sécurité pour tous etc... 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des infrastructures détruites ; - Introduction des nouvelles techniques agricoles et d'élevage ; - Protection de l'environnement et planification du développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Planification de l'éducation et de l'emploi ; - Assurance-maladie accessible à tous.
20. M.R.C. RURENZANGEMERO	<ul style="list-style-type: none"> - Action d'éducation de la population pour la réhabilitation des droits des citoyens et de l'Etat-Nation ; - Garantir l'équilibre des pouvoirs et le droit égal des communautés et des citoyens ; - Sécurité personnelle et matérielle ainsi que l'intégrité morale de tout citoyen ; - Exercice plein et entier des droits individuels et des libertés publiques ; - Assainissement du secteur de la justice. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification de la structure économique et production pour l'exportation ; - Ouverture aux marchés extérieurs et désenclavement ; - La commune : noyau de développement ; - Augmentation du P.I.B. ; - Habitat regroupé ; - Microfinances etc.. 	<ul style="list-style-type: none"> - Planification de l'éducation, de la santé et de l'emploi ; - Associations d'entraide et de solidarité ; - Egalité des genres et promotion de la femme ; - Promotion du dialogue social ; - Réhabilitation des valeurs fondatrices de la nation burundaise etc..
21. SONOVI-RUREMESHASHA	Son programme politique propose plutôt des solutions non violentes dans l'exercice du pouvoir en 21 points, sans montrer comment le faire.		
22. PACONA-ABASANGIRAJAMBO	<ul style="list-style-type: none"> - Réconciliation des burundais ; - Respect des droits de la personne humaine ; -Le bannissement de l'idéologie du génocide et de l'exclusion. 	<ul style="list-style-type: none"> - Protection des investisseurs ; - Libéralisation de l'économie ; - Réhabilitation de l'agriculture et de l'élevage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Scolarisation universelle au primaire ; - Lutte contre le VIH/SIDA ; - Construction et réhabilitation des infrastructures sociales.
23. P.P.D.R.R.	<ul style="list-style-type: none"> - Equilibre entre la réconciliation et la démocratie pour une cohabitation pacifique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstruction des infrastructures de développement - Intégration régionale ; - Répartition équitable des ressources etc.. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans ; - Formation professionnelle et technique ; - Lutte contre le VIH/SIDA ; - Accès au logement.
24. CNDD-FDD (Voir Programme du Gouvernement 2005-2010 inspirée du CSLP et des OMD)	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la paix et de la bonne gouvernance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion d'une croissance économique accélérée de qualité, favorable à la réduction de la pauvreté. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la qualité des services sociaux de base ; -Insertion des sinistrés du conflit et des groupes défavorisés dans le circuit économique ; -Renforcement de la lutte du VIH/SIDA ; Promotion de la participation de la femme au développement.

25. CNDD	<ul style="list-style-type: none"> - Edifier un Etat démocratique pour la dignité et la prospérité ; - Protection des droits et libertés, la paix et la sécurité pour tous ; Eradiquer la corruption et le clientélisme ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la science pour un développement socio-économique durable et cohérent. 	
26. P.M.L.	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la culture de la paix et de la réconciliation ; - Restaurer l'ordre et la sécurité publique, ainsi que la bonne gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur des ressources naturelles disponibles pour une autosuffisance alimentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du capital humain.
27. SAHWANYA-FRODEBU NYAKURI, IRAGI RYA NDADAYE	<ul style="list-style-type: none"> - Consolidation de la paix et la sécurité pour tous - Consolidation de la démocratie par la culture du dialogue et le sens du compromis ; - Bons rapports avec le reste du monde. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de l'entreprise privée ; - Bonne planification agricole, du tourisme, de l'environnement et la gestion rationnelle de l'eau ; - Promotion du micro-crédit ; - Révision de la politique financière et bancaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement obligatoire et gratuit jusqu'à 16 ans ; - Mutualisation de la santé ; - Egalité des genres ; - Logement pour tous.
28. RADEBU	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer la paix sociale - Instaurer un Etat de droit ; - S'occuper de la question foncière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Modernisation de l'agriculture ; - Intégration au marché commun de l'EAC ; - Création d'un fonds de régulation des prix. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réforme de la Fonction Publique ; - Adéquation formation -emploi ; - Enseignement primaire obligatoire et gratuit..
29. C.D.P.	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des institutions étatiques dans la réalité socio-économique du Burundi ; - Restauration de l'autorité politique ; - Modernisation des forces de défense et de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du monde rural ; - Assainissement des finances publiques ; - Habitat pour tous. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réforme de l'enseignement ; - Santé pour tous ; - Promotion de l'industrie culturelle.
30. M.S.D. N.B. (Son projet est sur 2 pages en Kirundi)	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité pour tous ; - Promotion des différentes libertés. 	Développement intégral	<ul style="list-style-type: none"> - Dialogue et concertation. - Promotion de la femme.
31. F.N.L.	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité des personnes et des biens ; - Réforme juridique ; - Lutte contre la corruption ; - Décentralisation - Redorer l'image du Burundi dans le concert des nations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité alimentaire comme priorité ; - Développement des voies de communication, du commerce, des banques, de l'énergie et mines ainsi que l'industrie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Amener le peuple burundais à avoir une même lecture de l'histoire ; - Santé pour tous ; - Education pour tous.
32. ADR	Restaurer d'un Etat de droit, paix, sécurité, justice.	<ul style="list-style-type: none"> - Modernisation de l'agriculture et de l'industrie ; Stimuler l'initiative du secteur privé ; Intégration économique régionale 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de l'emploi, de la sécurité sociale, de l'éducation et de la santé ;- Prévention des conflits sociaux.

Bibliographie

1. AZARIA, Victor, and CHAZAN, Naomi, "Disengagement from the State in Africa: Reflections on the Experience of Ghana and Guinea," *Comparative Studies in Society and History*, www.jstor.org
2. BAKER G., "The Taming of the Idea of Civil Society", *Democratization*, vol. 6 (3), 1999
3. BAYART, J.F., *Société civile en Afrique*, P.U. F. Paris, 1986, 279 pages BASTIN, Gaston, Burundi, *Cartographie des résultats électoraux, Juin et Juillet 2005*, publié par l'Asbl Kintambo, Octobre 2005.
4. Bruckner, P. et VAL. P. *La Théorie du Complot*, Paris, Flammarion, 1999, 400 pages *Constitution du Burundi, dernier amendement*, 2005
5. CAHEN, Michel, *L'État ne crée pas la nation : la nationalisation du monde*, Institut d'Etudes politiques de Bordeaux, in *Cahiers des sciences humaines*, Août 1996, 170 pages
6. De TOCQUEVILLE, Alexis, *De la Démocratie en Amérique (1835)*, Paris, Les Editions Gallimard, 1992, tome 1, 769 pages DALOZ J.P., « L'itinéraire du pionnier : sur l'évolution politique béninoise », juin 1992
7. DFID et NDI, *L'Argent en Politique, Initiative sur le financement des partis politiques en Afrique*, Washington DC, Novembre 2004, cfr www.accessdemocracy.org
8. DUVERGER, Maurice, *Les Partis politiques*, Armand Colin, Paris, 1981, 480 pages
9. IDEA : « Travailler avec des partis politiques », p. 5
10. Idem, « Code de conduite pour les Partis Politiques se présentant à des élections démocratiques, 1999
11. Idem, « Le dialogue démocratique, un manuel pratique », 2007, 259 pages
12. Idem, « Les femmes au parlement : au-delà du nombre », 2002, 231 pages
13. Idem, « Une assistance aux partis politiques performante, Des partis plus forts pour une meilleure démocratie », *Mémoire*, novembre 2007, 37 pages
14. Institut de Recherche Empirique en Economie, « Le fonctionnement des partis politiques au Bénin », février 2008, 284 pages
15. Institut RWAGASORE, *Sur les traces du Prince Louis RWAGASORE*, Bujumbura, Septembre 1991, 73 pages.
16. Le Roy E., « Mali : la Troisième République face à la méfiance des ruraux », juin 1992
17. MACKUEN, Michael ; A. STIMSON, James ; S. ERIKSON, Robert ; *Responsabilité des élus devant l'électorat et efficacité du système politique américain : une analyse contrefactuelle*, in *Revue française de science politique*, vol. 53, n° 6, Paris, décembre 2003
18. MARTIN D.C., « Le multipartisme pour quoi faire ? Les limites du débat politique, Kenya, Ouganda, Tanzanie, Zimbabwe », octobre 1991
19. MBONABUCA TERENCE, « Propositions d'amélioration du code de conduite des partis politiques en période électorale, (OAG), Juin 2008
20. MUKAMUSONI C.B.K., « Abecedaire de l'élection », mars 2004
21. Nations Unies, *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*, New-York, 10 décembre 1948
22. NDAYIRAGIJE P.C et NTIYANOGEYE A., « Evaluation du processus électoral 2005 », COSOME, Bujumbura, Décembre 2008
23. NTAKIRUTIMANA S., « Les causes de la défaite du parti UPRONA aux élections de 1993 : Essai d'analyse », *Mémoire de fin d'études universitaires*, Bujumbura, octobre 1999, 84 pages.
24. Riker, William, *La Théorie des Coalitions/The Theory of political Coalitions*, New Haven and London, Yale University Press, 1962, 300 pages
25. ROUQUIE A., « La démocratie (ou l'apprentissage de la vertu) », Ed .M.-Métaillé, Paris, 1985
26. SEILER, Daniel-Louis, *Les Partis politiques*, 2e édition, Paris, A. Colin, 2000, 430 pages DUVERGER, Maurice, *Les Partis politiques*, Armand Colin, Paris, 1981, 480 pages
27. SINUNGURUZA, TERENCE, *Les Elections au Burundi, tout savoir et tirer des leçons de juin 1993*, paru sous les Editions Luc Pire, 2004, pages 151
28. TOLLISON, R and WILLET, T.D., "Some Simple Economics of Voting and Non-Voting", in *Public Choice*, Vol.16, N°1, New-York Academy of Science, 1973, 59-72
29. Van NYPELSEER, Catherine, *Démocratie participative à Porto Allègre, Une illustration de l'approche du budget participatif*, Banc Public, No. 10, Mai 2002, <http://www.info.worldbank>

Glossaire

A.D.R	Alliance Démocratique pour le Renouveau
ABASA	Alliance Burundo- Africaine du Salut
ACCORD	African Centre For The Constructive Resolution Of Disputes
ALIDE	Alliance Libérale Démocratique
ANADDE	Alliance Nationale pour le Droit et le Développement
CDP	Conseil des Patriotes
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CNDD	Conseil National pour la Défense de la Démocratie
CNDD-FDD	Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Forces Nationales pour la Défense de la Démocratie
COSOME	Coalition de la Société Civile pour le Monitoring Electoral
F.N.L ICANZO	Front National de Libération ABAHUMURIZA
F.N.L	Forces Nationales de Libération
FEDS-SANGIRA	Forum pour l'Equité, le Développement, la Démocratie et la Souveraineté
FRODEBU	Front pour la Démocratie au Burundi
FROLINA-BANYAMURYANGO	Front pour la Libération Nationale
IDEA	Institut international pour la Démocratie et l'Assistance Electorale
KAZE-FDD	Front pour la Défense de la Démocratie
M.R.C	Mouvement de Rassemblement pour la Réhabilitation du Citoyen
M.S.D	Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie
M.S.P-INKINZO	Mouvement Socialiste Panafricaniste
MRC-RURENZANGEMERO	Mouvement pour la Réhabilitation du Citoyen
NADDEBU	Nouvelle Alliance pour la Démocratie et le Développement au Burundi
OAG	Observatoire de l'Action Gouvernementale
P.I.T	Parti Indépendant des Travailleurs
P.L.	Parti Libéral
P.M.P. ABAGENDERABANGA	Parti Monarchique Parlementaire
P.P.	Parti du Peuple
P.R.P	Parti pour la Réconciliation du Peuple
P.S.D.	Parti Social Démocrate
P.T.D	Parti des Travailleurs et de la Démocratie
PACONA	Parti pour la Concorde Nationale
PAJUDE	Parti pour la Justice et le Développement
PALIFE AGAKIZA	Parti Libérateur du Peuple Burundais
PARENA	Parti pour le Redressement National
PARIBU	Parti pour le Renouveau Intégral du Burundi « INTAHEMANA » en sigle
«PPDR» ABAVANDIMWE » en sigle	Parti pour la Paix, la Démocratie, la Réconciliation et la Reconstruction
PIEBU- ABANYESHAKA	Parti pour l'Indépendance Economique du Burundi
PML-ABANYAMWETE	Parti pour la Promotion et la Solidarité des Masses Laborieuses
PMPA	Partis et Mouvements Politiques Armés

R.P.B.	Rassemblement du Peuple Burundais
RADES	Ralliement pour la Démocratie et le Développement Economique et Social
RADEBU	Rassemblement des Démocrates pour le Développement au Burundi
RUSANGI	Parti pour la Reconstruction de la Nation Burundaise dans le Développement communautaire
SANGWE-PADER	Parti pour la Démocratie et la Réconciliation
SONOVI	Société Non Violente
U.P.D	Union pour la Paix et le Développement
UPRONA	Union pour le Progrès National
VERT-INTWARI	Alliance de Vaillants



Ministry of Foreign Affairs



NORWEGIAN EMBASSY



Sida



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Centre d'alerte et de prévention des conflits

Bujumbura, Burundi - BP 90

Bd de l'indépendance, Immeuble LONA, 2ème Etage

Tél : +257 22 24 76 75 / +257 22 25 80 49/48

Website: www.cenap.bi

1 SEN 9966-7394-8-3



9 789966 739483